

## Maroc Vert et pain amer

### *Le paradoxe est là*

Les augmentations des prix, une réalité  
Les programmes enchanteurs, une chimère



Lire page 2

L'USFP remporte la présidence de 8 communes sur un total de 25 dans la province de Sidi Bennour



Page 4

*Confortés par les derniers chiffres*

Les Marocains appellent de leurs vœux la levée des restrictions sanitaires



*Ecoles et stades ne constitueraient pratiquement pas de menace*

Page 3

*Kingdom of Taste*

Les New-Yorkais découvrent les goûts d'une culture authentiquement marocaine



Page 6

Un fauteuil pour 3 leaders

Des affiches prometteuses pour le compte de la 4<sup>ème</sup> manche du championnat



Page 23

# Maroc Vert et pain amer

## Le paradoxe est là

“

*Les augmentations des prix, une réalité. Les programmes enchanteurs, une chimère.*



Il y a une augmentation des prix du pain au niveau des boulangeries, mais cela ne concerne que les pains spéciaux produits à base de blé dur. Ces hausses des prix ne sont que provisoires et le retour aux prix initiaux est lié à la baisse du prix du blé dur au niveau du marché international», a assuré Lahoucine Azaz, président de la Fédération de la boulangerie et pâtisserie du Maroc (FNBPM). Pour ce dernier, il faut distinguer entre le pain produit à base de blé tendre subventionné par l'Etat et dont le prix est fixé à 1,20 DH et le pain produit à base de blé dur dont le prix a enregistré des hausses légères (entre 20 et 50 centimes). «A noter que ces hausses ne concernent pas l'ensemble des boulangeries puisque certains artisans boulangers n'ont pas franchi ce pas», nous a-t-il précisé.

Mais pourquoi de telles hausses des prix ? Pourquoi augmente-t-on les prix alors que la valeur ajoutée du secteur agricole devrait enregistrer un redressement notable au titre de l'année 2021, portée par le raffermissement remarquable des rendements de la majorité des cultures et ce, grâce aux conditions climatiques favorables qui ont marqué la campagne agricole 2020-2021, caractérisée par une bonne répartition temporelle de pluviométrie ? En effet, une note du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a indiqué que la production des trois principales céréales au titre de la campagne agricole 2020-2021 est estimée à près de 103,2 millions de quintaux, après une estimation initiale de 98 mil-

lions de quintaux, soit la deuxième meilleure production après celle de 2014-2015.

La production de ces trois principales céréales s'est accrue de 221%, comparée à la campagne précédente et de 63% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Par espèce, la production céréalière s'est répartie à hauteur de 50,6 millions de quintaux pour le blé tendre, 24,8 millions de quintaux pour le blé dur et 27,8 millions de quintaux pour l'orge. Le rendement céréalière moyen s'est établi à 23,7 Qx/Ha, en hausse de 320% par rapport à la campagne précédente, compte tenu d'une superficie emblavée de 4,35 millions d'hectares.

«Le blé dur consommé au Maroc est souvent importé notamment de l'UE et du Canada. Cette année a été plutôt marquée par la sécheresse au Canada et la détérioration de la récolte au sein de l'UE, ce qui a fortement impacté les cours du blé au niveau de la Bourse de Chicago», nous a indiqué le président de la FNBPM. Une analyse confirmée par plusieurs experts qui ont rapporté que le marché mondial du blé dur a été marqué, depuis août 2020, par une forte demande traduite par une augmentation des prix en passant de 290\$/TM à 350\$/TM. Fin mars 2021, les prix se sont situés autour de 365\$/TM et 350\$/TM pour le blé dur originaire du Canada et de la France.

Des hausses qui sont appelées à s'accroître aujourd'hui davantage avec les inquiétudes concernant l'offre de la Russie qui a relevé significativement les taxes imposées sur ses exportations de blé. Le marché s'inquiétait aussi de l'arrivée d'une vague de chaleur dans les grandes plaines du centre des

Etats-Unis, à compter de samedi, selon les services de la météorologie nationale (NWS). Elle intervient alors que les fermiers sèment le blé d'hiver, notamment dans le Kansas, de loin le plus gros producteur du pays, a précisé le site France agricole. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en décembre a clôturé en hausse de 0,83 % à 7,2375 dollars contre 7,1775 dollars jeudi.

Les blés ne sont pas les seuls à voir leur cotation s'enflammer, précise le journal Le Monde. L'orge, le soja, le colza, le sucre ou le café sont tout autant aspirés dans une spirale haussière. Les aléas météorologiques, avec la canicule enregistrée au Canada, la sécheresse puis le gel au Brésil, les pluies trop abondantes et le gel en France, ont perturbé les espoirs de récolte. A cela s'ajoute une demande soutenue avec la reprise économique.

Des hausses qui suscitent la question de la sécurité alimentaire qui se pose avec d'autant plus d'acuité que les stratégies de développement du secteur agricole n'accordent pas l'importance qu'il faudrait à la céréaliculture. En effet, le Maroc, qui fut exportateur de céréales jusque dans les années soixante, ne dispose pas aujourd'hui de la volonté politique de mettre en place les plans et moyens adéquats pour résorber son déficit en blé et, du coup, disposer d'un pouvoir de négociation dans la géopolitique de l'alimentation.

Le Maroc couvre actuellement quelque 55 à 65% de ses besoins en année normale. Si sa productivité ne s'améliore pas radicalement, son taux de couverture des besoins céréaliers sera inférieur à 40% en 2020. Un

taux qui continuera à décroître jusqu'à ce que la population se stabilise plus ou moins vers le milieu du siècle. Selon certaines statistiques, le ratio de dépendance en céréales au cours des années 90 est passé de 26% à 73% en 2000.

De plus, le Maroc fait partie des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée qui captent 12% des importations mondiales de céréales alors qu'ils ne représentent aujourd'hui que 4% de la population du monde.

Depuis le début des années 60, les importations nettes céréalières ont été multipliées par 20 au Maroc, par 21 en Algérie, par 13 en Tunisie et par 4 en Egypte. Les projections indiquent que ces importations devraient continuer de croître dans les années à venir pour satisfaire les besoins humains mais aussi la demande animale.

Une situation que le plan Maroc Vert ne semble pas avoir prise en ligne de compte puisqu'il a relégué l'incontournable notion de sécurité alimentaire aux calendes grecques. Particulièrement en ce qui concerne la céréaliculture. A cet effet, il a prévu de faire baisser de 22% les superficies qui lui seront dédiées en l'an 2020 en espérant voir la production suivre une courbe contraire et passer de 53 millions de quintaux actuellement à 76 en cette même année, moyennant l'injection de quelque 11 milliards de DH.

«Ces hausses de prix seront immédiatement revues à la baisse s'il y a des baisses au niveau du marché international et c'est un engagement professionnel», a conclu Lahoucine Azaz.

Hassan Bentaleb

## L'ONMT rend hommage aux acteurs du tourisme

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) lance, à l'occasion de la journée mondiale du Tourisme, une campagne inédite pour mettre sous les projecteurs les femmes et les hommes qui travaillent dans toutes les filières du secteur et qui sont en première ligne au service des touristes.

«La pandémie du Covid-19 a un énorme impact économique et social. Elle frappe à la fois les économies développées et celles en développement. Et ce sont les groupes les plus vulnérables qui ont été le plus durement touchés de tous», fait remarquer l'ONMT dans un communiqué.

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a donc désigné la journée mondiale du Tourisme 2021, célébrée le 27 septembre de chaque année, comme une journée consacrée au "tourisme pour une croissance inclusive". L'occasion donc de porter le regard par-delà les statistiques du tourisme pour valoriser les personnes derrière les chiffres.

L'ONMT a donc décidé, à cette occasion, de lancer une campagne multimédia pour rendre hommage à toutes les femmes et les hommes qui travaillent dans le secteur, souligne le communiqué.

«Pour l'ONMT, il était important de

rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui sont les garants de l'expérience client et qui contribuent donc à faire rayonner la marque touristique Maroc. Cette reconnaissance est d'autant plus importante dans cette période difficile que traversent les opérateurs du tourisme à tous les niveaux de l'échelle de valeur», indique Adel El Fakir, directeur général de l'ONMT, cité par le communiqué.

Cette campagne de communication corporative est déclinée à travers un visuel et une capsule vidéo avec le message fort "Rendons hommage aux acteurs du tourisme".

Dans la capsule vidéo, le Directeur gé-

néral et les directeurs centraux de l'Office s'adressent directement aux acteurs du secteur pour rappeler qu'ils participent au rayonnement du pays en étant les gardiens de l'hospitalité légendaire du Maroc et les garants de ses savoir-faire. La campagne est portée par un dispositif de communication multimédia.

Par cette campagne, l'ONMT surprend et innove. C'est ainsi la première fois que l'Office mène une telle campagne où ce ne sont pas les touristes mais les professionnels du secteur qui sont en vedette.

La vidéo est à découvrir via le lien : <https://youtu.be/7k3j2CjxGk>.

Confortés par les derniers chiffres

# Les Marocains appellent de leurs vœux la levée des restrictions sanitaires

Cela fait quelques jours que les chiffres sont en baisse, reflétant une amélioration continue de la situation sanitaire. Taux d'incidence, taux de positivité, pression hospitalière et nombre de décès laissent envisager un possible allègement des restrictions sanitaires très prochainement.

Le nombre de nouveaux cas enregistrés dimanche 26 septembre est ainsi descendu à 734 cas. 14.601 tests ont été effectués, soit un taux de positivité de 5%. 35 décès sont, par ailleurs, à déplorer. Le nombre de cas actifs baisse, quant à lui, à 16.466 cas contre 17.187 la veille. «Il y a des raisons d'être optimiste sur l'amélioration de la situation sanitaire et le fait qu'on pourra, on l'espère, adapter nos règles à la circulation du virus», explique Dr O. Redoine, anesthésiste-réanimateur casablancais. «1.148 personnes sont hospitalisées en réanimation ou en soins intensifs dont 58 nouveaux, au cours des dernières 24 heures. 40 d'entre eux sont sous intubation invasive. Le taux d'utilisation de la capacité de réanimation est descendu à 21,9%», souligne notre interlocuteur qui appelle tout de même au maintien de la vigilance, notamment le respect des gestes barrières. «Il y a une baisse notable mais on reste à un niveau de circulation virale relativement important chez les non-vaccinés et dans une moindre mesure chez ceux qui le sont également», estime-t-il.

## Appel à un allègement des mesures restrictives

Si la prudence reste de mise, des voix appellent à l'allègement des mesures restrictives se font de plus en plus entendre, notamment du côté des professionnels des secteurs fortement impactés par la crise et de quelques spécialistes de la santé.

Lors de son passage sur 2M, Dr Said Afif, membre du Comité scientifique de la vaccination anti-Covid, a fait savoir que «l'amélioration de la

situation épidémiologique au Maroc permet au Comité scientifique de donner ses recommandations au ministère de la Santé pour assouplir les restrictions». Outre les indicateurs épidémiologiques, cet assouplissement est également justifié, selon Dr Afif, par la progression prometteuse de la campagne de vaccination et le rythme d'approvisionnement des doses de vaccins. Aujourd'hui plus de 18 millions de personnes sont complètement vaccinées, soit 50,6% de la population. «Avec un tel taux de vaccination, il est normal de réfléchir à un retour à la quasi-normalité», a-t-il expliqué. Et de préciser : «L'objectif étant de permettre aux secteurs les plus touchés de souffler».

Pour sa part, le professeur Azedine Ibrahim, membre du Comité scientifique national pour la gestion de la Covid-19, a appelé à prendre les «décisions appropriées». Dans un post Facebook, le directeur du laboratoire de biotechnologie de la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat dit ne pas comprendre le retard dans la prise d'une nouvelle décision concernant les mesures restrictives. «Nous avons cru à vos promesses de retour progressif à la vie normale. Nous avons cru à la souplesse et à l'opportunité des décisions. Aujourd'hui, nous ne comprenons pas ce que vous attendez pour que nous puissions jouir de nos droits et retrouver progressivement une vie normale, à l'instar des autres personnes vaccinées dans le reste du monde», a-t-il souligné. Pr Ibrahim a également affirmé qu'il est inconcevable de continuer à interdire l'accès aux stades ou de maintenir la fermeture des salles de sport et des Hamams. «Les vaccinés ont le droit de reprendre leur vie et chaque citoyen a le droit de reprendre normalement son activité», a-t-il ajouté. «Les Marocains sont fatigués, veulent vivre avec le virus et reprendre une vie normale», a-t-il martelé.

Une source très proche des cercles de décision nous a confirmé que les autorités concernées s'apprêtent à annoncer l'allègement des mesures préventives et sanitaires. «L'heure du couvre-feu nocturne sera repoussée et les secteurs touchés par les pertes de revenus pourront bientôt reprendre leurs activités», croit savoir notre interlocuteur.

## La rentrée des classes menace-t-elle cette amélioration ?

Si les indicateurs statistiques montrent une baisse des contaminations et une amélioration de la situation sanitaire, la rentrée des classes pourrait-elle mettre un coup de frein à cette amélioration ? «Pas vraiment», estime Dr O. Redoine qui tient tout de même à mettre en garde contre le risque de «circulation intense» chez les moins de 12 ans, pour qui la vaccination n'est pas autorisée. «On



parle beaucoup de la rentrée scolaire mais au cours de l'été aussi il y a beaucoup de brassage, on sort plus, on voit plus de gens», assure-t-il. Et d'ajouter : «Si on se réfère à l'an dernier, on n'avait pas observé de remontée en flèche des cas après la rentrée. On était déjà sur une pente ascendante mais il n'y a pas eu d'accélération».

Entre la rentrée de l'an dernier et celle de cette année, le taux d'incidence a nettement diminué. La vaccination, quant à elle, progresse à grand pas chez les adolescents, suite à l'organisation de grandes opérations de vaccination dans les collèges et lycées. Aujourd'hui les plus de 12 ans sont vaccinés à 65,6%. Mais ce qui préoccupe le plus Dr O. Redoine, c'est l'impact de la saisonnalité. «Moi, j'aurai plus tendance à être inquiet par l'arrivée de l'automne que par la rentrée», assure-t-il. Et de préciser : «On sait que cette saison favorise les transmissions même si ce n'est pas l'unique facteur». Ce spécialiste cite, à titre d'exemple, la rentrée scolaire en France qui semble, selon lui, ne pas avoir eu d'impact sur l'épidémie pour le moment, les taux d'incidence étant en baisse dans toutes les tranches d'âge scolaire.

## Un risque de «clusters» 3,5 fois plus important dans les écoles qui n'imposent pas le port du masque

Imposer le masque aux enfants ? Depuis un an et demi de pandémie de Covid-19, les stratégies varient selon les pays. Au Maroc, le port de masque à l'école n'est pas obligatoire. Cette décision que les autorités justifient par le bien-être des enfants, inquiète certains scientifiques qui craignent une hausse des contaminations dans les établissements scolaires.

Deux nouvelles études américaines, réalisées par les Centres pour

le contrôle et la prévention des maladies, semblent plutôt en contradiction avec le choix marocain... même s'il est difficile d'en tirer des certitudes définitives.

La première étude a été menée sur un millier d'écoles en Arizona, divisées en trois groupes : celles qui ont imposé le masque à leurs élèves et aux membres du personnel dès la rentrée, celles qui l'ont fait à n'importe quel moment par la suite, et celles qui n'imposent pas le masque.

Les auteurs ont regardé combien d'épisodes épidémiques avec au moins deux cas positifs avaient été recensés du 15 juillet au 31 août. Il en dénombrent 191, dont 16 dans les écoles avec masque obligatoire dès la rentrée, 62 dans celles qui l'ont décidé plus tard, et 113 qui n'ont jamais imposé cette mesure. Après ajustement des données, les auteurs du rapport aboutissent à un risque de «clusters» 3,5 fois plus important dans les écoles qui n'obligent pas les élèves et le personnel à porter le masque que dans celles qui l'ont décidé dès le départ. Ces données portent donc sur le risque de voir survenir un début d'épidémie en milieu scolaire, et pas sur le nombre de cas positifs.

Tel est justement l'objet de l'autre étude, menée cette fois à l'échelle du comté et relayée par «Le Parisien». Les auteurs ont voulu savoir si le taux d'incidence chez les mineurs avait plus ou moins augmenté en fonction des mesures sanitaires à l'école. Seules les circonscriptions où la même règle (masque obligatoire ou non) s'appliquait à toutes les écoles ont été prises en compte, soit 520 au total. Résultat ? Le nombre de cas positifs chez les mineurs a augmenté dans tous les comtés, mais davantage dans ceux sans masque obligatoire (environ 18 cas pour 100 000 habitants en plus). «Cette étude présente cependant plusieurs limites. Pour commencer, corrélation n'est pas causalité et d'autres facteurs peuvent

expliquer cette reprise épidémique, même si les auteurs ont pris soin d'ajuster leurs résultats en fonction de plusieurs variables», soulignent nos confrères du Parisien.

## Retour imminent des supporters aux stades

Dans le cadre de la levée progressive des restrictions, les nombreux férus de football marocains vont bientôt pouvoir retrouver les gradins pour supporter leurs équipes. Le retour des supporters dans les stades a en effet été au centre d'une réunion du Comité directeur de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) avec le ministère de l'Intérieur et le Comité scientifique chargé du suivi de la pandémie. De nouvelles conditions ont été établies pour ouvrir les stades. Une jauge de 40% sera imposée à l'ensemble des stades pour permettre la distanciation entre les différents spectateurs. Aussi, il a été décidé d'interdire complètement l'accès des mineurs et ce même s'ils sont accompagnés. Il sera aussi interdit de vendre l'eau ou différentes boissons en plus des produits alimentaires à l'intérieur des enceintes.

Les stadiers à l'entrée des stades vont devoir prendre la température de tous les spectateurs pour interdire l'accès à ceux qui présentent des symptômes de fièvre. Il va sans dire que les seules personnes qui auront la possibilité d'entrer au stade sont celles qui vont présenter un Pass sanitaire. Les portiques seront d'ailleurs équipés d'unités pour lire les QR ou codes inscrits sur le pass.

La FRMF n'attend que le feu vert des autorités, alors que les clubs sont priés de se préparer pour renouer avec le retour du public. Il seront notamment obligés de désinfecter l'ensemble des gradins, mais aussi les toilettes et les portes en plus des couloirs.

Mehdi Ouassat



Ecoles et stades ne constitueraient pratiquement pas de menace



## L'USFP remporte la présidence de 8 communes sur un total de 25 dans la province de Sidi Bennour

L'Union socialiste des forces populaires (USFP) a remporté la présidence de 8 communes sur un total de 25 dans la province de Sidi Bennour.

Le Parti a également remporté 1 siège à la Chambre des représentants, après être arrivé en tête avec 31.160 voix.

L'USFP a remporté la présidence de 7 communes après avoir obtenu une majorité confortable, et dominé les sièges de 8 communes

territoriales, à savoir Zmamra, Laghnadra, Saniat Berguig, Oualidia, Igharbia, Ouled Sbita, Laakakha et El Aounat.

L'USFP a remporté 6 sièges sur 19, au titre des élections du conseil provincial de Sidi Bennour, après avoir obtenu 202 voix et s'est allié avec le Parti authenticité et modernité (PAM) (5 voix) et l'Union constitutionnelle (UC) (3 voix) qui lui ont permis d'avoir un total de 14 voix et par conséquent la présidence du conseil provincial.

# Nasser Kamel : L'expérience de développement au Maroc en marche avec des pas solides

Le Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée (UpM), Nasser Kamel, a souligné que "l'expérience de développement au Maroc est "en marche avec des pas solides vers un avenir meilleur pour le peuple marocain".

Le Royaume est le deuxième pays africain le plus attractif pour les investissements directs étrangers après l'Égypte, comme il dispose d'une économie diversifiée et d'un climat attractif pour les investissements, a-t-il expliqué dans une interview accordée à la MAP en marge du 4ème Forum Mondial de la Mer, organisé les 24 et 25 septembre à Bizerte (Nord).

A ce propos, le diplomate a fait état d'une "amélioration sensible de la capacité de certains pays méditerranéens, à l'instar du Maroc, à diversifier leurs exportations".

Il a rappelé que le Royaume est l'un de ces modèles spécifiquement évoqués dans une récente étude, élaborée par l'UpM en partenariat avec l'Organisation de coopération et de

développement économiques (OCDE), notant dans le même contexte que "l'industrie automobile au Maroc est un exemple vivant d'une orientation stratégique adoptée par l'Etat et qui a permis au pays de devenir un vrai hub dans ce domaine et de diversifier ses exportations vers les pays de l'Union européenne et du sud de la Méditerranée".

Le SG de l'UpM a appelé à tirer les enseignements de certaines expériences réussies ayant abouti à des résultats probants comme celle de l'accord d'Agadir conclu entre le Maroc, l'Autorité Nationale palestinienne, l'Égypte, la Jordanie, le Liban et la Tunisie.

Il a fait savoir que la Ligue arabe avait lancé d'autres initiatives pour la création d'une zone arabe de libre-échange arabe et qui sont sur la bonne voie malgré certains obstacles.

A cet égard, M. Kamel s'est félicité des efforts déployés pour établir un système des règles d'origine euro-méditerranéennes unifiées, qui contribueront à la réalisation de l'intégration économique, qui à son tour, permettra une intégration régionale".

Il a par ailleurs déploré l'existence de grandes disparités entre les deux rives de la Méditerranée en termes de degré d'intégration économique.

Il a toutefois fait savoir qu'il existe de sérieuses initiatives à cet égard pour remédier à ces disparités, citant l'exemple du Maroc qui fait partie de ces pays qui ont réussi à diversifier la structure de leurs exportations tant au niveau régional qu'international, dans le cadre d'une approche d'encouragement, de diversification et de renforcement de leurs infrastructures industrielles.

Le responsable a noté que les ministres de l'UpM ont préparé un rapport exhaustif sur l'intégration régionale qui signifie l'intégration dans l'espace euro-méditerranéen d'une part et dans chaque région elle-même d'autre part.

Il a relevé que les conclusions étaient positives sauf pour certains pays en raison de l'absence d'accords



© MAP/Archives

bilatéraux relatifs aux échanges commerciaux.

Dans le même ordre d'idées, il s'est déclaré "convaincu" que les réalisations accomplies en matière d'intégration économique entre les pays du nord de la Méditerranée sont consécutives à un cadre réglementaire du marché unique, qui est la base de la construction de l'Union européenne dans sa globalité.

Malheureusement, les pays du sud de la Méditerranée n'ont pas encore atteint ce stade d'intégration régionale, a-t-il regretté.

M. Kamel a jugé "impératif" de créer un mécanisme lié à tous les objectifs de développement durable tels que la coopération économique, les flux commerciaux et l'autonomisation des femmes, relevant qu'un grand nombre d'études élaborées par l'UpM focalisées sur le renforcement du rôle central des femmes dans la vie économique et qui pourraient, selon lui, permettre une augmentation du produit intérieur brut de ces pays de plus de 70%.

A cet égard, il a déploré un retard

dans le processus d'intégration des femmes dans le développement, relevant que quoiqu'elles soient plus nombreuses à sortir diplômées de l'enseignement supérieur, les femmes sont les moins intégrées sur le marché du travail.

Il a indiqué que l'Union s'emploie en général à trouver des solutions pratiques aux problèmes liés à l'autonomisation des femmes, aux investissements, aux flux commerciaux, au changement climatique et à ses effets économiques positifs, ajoutant que "le changement climatique constitue non seulement un défi, mais également une opportunité".

A une question liée à la problématique de l'impact du changement climatique de sept villes côtières de pays méditerranéens, dont le Maroc, le secrétaire général de l'UpM a fait observer que le Maroc est conscient des défis auxquels il est confronté en ce qui concerne la question du changement climatique.

Il a précisé que "le Royaume dispose d'une politique claire pour s'adapter à cette situation et faire face

aux effets qui en découlent".

Il a exprimé la volonté de l'Union européenne d'apporter une dimension méridionale à la "Décennie verte", qui, selon lui, représente un "développement positif".

D'après le secrétaire général de l'UpM, "la prise de conscience croissante de nos pays en mettant en place des plans à court et moyen termes en relation avec cette question vitale, devrait permettre d'atténuer ses effets sur nos régions et d'atteindre un développement durable qui profiterait à nos sociétés à la lumière de l'impact économique positif associé à la création de programmes respectueux de l'environnement".

M. Nasser a noté que tous ces facteurs devront permettre de réunir les conditions idoines à un climat économique respectueux de l'environnement, au développement durable et à l'augmentation des capacités des cadres sur le marché du travail et de la recherche scientifique à travers la mise en place de solutions efficaces à ces défis.



*Le Royaume est le deuxième pays africain le plus attractif pour les investissements directs étrangers après l'Égypte*

# La CDAI et l'UNESCO célèbrent la Journée internationale du droit d'accès à l'information

La Commission du droit d'accès à l'information (CDAI) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) célèbrent, ce mardi, la Journée internationale du droit d'accès à l'information autour du thème : "Le rôle, les attributions et l'importance de l'indépendance des Commissions nationales d'accès à l'information".

Cette célébration permettra de débattre de l'importance de l'indépendance effective des Commissions nationales de droit d'accès à l'information pour permettre un monitoring effectif de l'accès à l'information, font savoir les deux organismes dans un communiqué conjoint.

Célébrée le 28 septembre de chaque année, cette journée sera aussi l'occasion de présenter les grandes lignes du bilan de la CDAI et de le discuter avec les parties prenantes.

L'UNESCO considère le droit d'accès universel à l'information comme essentiel au bon fonctionnement démocratique des sociétés et au bien-être de chaque individu, souligne le communiqué, rappelant que le Maroc a fait partie des trois États qui ont proposé, dans le cadre du Bureau exécutif de l'UNESCO du 19 octobre 2015, une recommandation consacrant le 28 septembre comme Journée internationale de célébration du droit d'accès à l'information.

"S'ajoutant aux politiques publiques d'accès à l'information, l'atteinte de l'Objectif de développement durable (ODD), lié à l'adoption et à la mise en œuvre de dispositions constitutionnelles, ré-



glementaires et politiques pour garantir l'accès public de l'information, permet, de manière concrète, la réalisation de sociétés plus inclusives, transparentes et équitables", ajoute-t-on.

L'article 27 de la Constitution du Royaume, poursuit le communiqué, précise que "les citoyennes et les citoyens ont le droit d'accéder à l'information détenue par l'administration

publique, les institutions élues et les organismes investis d'une mission de service public. (...)".

Après son édition 2020 sous le thème "L'accès à l'information en temps de crise", l'UNESCO, dans son édition 2021 sous le thème "Le droit de savoir : reconstruire en mieux avec l'accès à l'information", met cette année l'accent sur l'importance des garanties constitution-

nelles, statutaires et/ou politiques notamment le rôle essentiel joué par les Commissions d'accès à l'information pour l'accès du public à l'information afin de renforcer et rétablir la confiance, d'aider à la formulation de politiques publiques durables à travers et au-delà de la crise Covid-19.

Dans le cadre d'une gouvernance multipartite, associant tous

les acteurs, en particulier les associations et les médias, l'UNESCO déclare qu'il est important que des politiques publiques soient mises en place pour promouvoir l'accès à l'information en temps de crise, sans discrimination et adaptées aux besoins des diverses populations en vue de les protéger contre les risques sanitaires et l'impact socio-économique de cette crise.

## 58 candidats à l'immigration clandestine secourus à Tan Tan



58 candidats à l'immigration clandestine, dont une femme et un mineur, ont été secou-

rus dimanche sur la côte de Tan Tan.

Une barque a été retrouvée dimanche matin sur la côte, avec à son bord 58 immigrés clandestins, tous de nationalité marocaine, et qui étaient en danger, a déclaré à la MAP le délégué de la pêche maritime à Tan Tan, Youssef Fonoun. Il a précisé que ce bateau se trouvait à 45 milles à l'ouest du port de Tan Tan, ajoutant que ces personnes ont été évacuées vers le port sains et saufs.

Selon M. Fonoun, cette opération a été menée avec l'aide du bateau de pêche côtière "Ouled Zeid" et en coordination avec la Marine Royale, la Gendarmerie Royale et les autorités locales.

Ces candidats à l'émigration clandestine ont été hébergés au centre d'hébergement temporaire "Tegria" relevant de l'Entraide nationale à Tan Tan.

## Participation de la jeunesse marocaine aux négociations de la pré-COP26 à Milan

Des jeunes Marocains prendront part, du 28 septembre au 2 octobre à Milan, à la conférence "Youth4Climate : Driving Ambition" et à la pré-COP26, prévue à Glasgow.

Cette participation, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la COP 26 vise à mettre en avant le rôle crucial des générations futures dans l'action climatique, a indiqué un communiqué des participants marocains. Le jeune Marocain Hatim Aznague participera, aux côtés de 400 jeunes militants provenant du monde entier, à ce sommet pour débattre des questions et des priorités de l'action climatique, notamment l'ambition des jeunes, la relance durable, l'implication des acteurs non étatiques et la prise de conscience des enjeux climatiques.

M. Aznague a souligné dans ce contexte les efforts consentis par le Royaume sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI en matière de lutte contre le changement climatique, mettant en avant l'expérience marocaine pionnière dans ce domaine aux niveaux continental et international. Le sommet de Milan représente une opportunité pour mettre en exergue le modèle marocain à travers la vision de la jeunesse, a-t-il ajouté.

Le Royaume a présenté, le 22 juin, sa contribution nationale au secrétariat exécutif de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), avec un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui est de 45,5% d'ici 2030.

## Six morts dans un accident de la circulation à Bir Inzaran

Six personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dimanche au niveau de la collectivité territoriale de Bir Inzaran, relevant de la province d'Oued Eddahab, apprend-on auprès des autorités locales.

L'accident s'est produit vers 09h00 sur la route nationale n° 1 reliant Dakhla à Boujdour (150 KM au nord de Dakhla), à la suite d'une collision entre un véhicule léger et un camion remorque, indique-t-on de mêmes sources, précisant que cet accident a fait six morts, tous passagers du véhicule léger. Les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital régional Hassan II de Dakhla.

## Tentative de trafic de devises à Tanger Med

Les éléments de la douane au port Tanger Med ont mis en échec récemment une tentative de trafic de plus de 106.000 euros, sans déclaration préalable auprès des institutions financières compétentes. "Les éléments de la douane opérant au port Tanger Med passagers ont saisi 106.950 euros, en possession d'un Marocain résidant à l'étranger, qui tentait d'introduire cette somme sur le territoire national sans disposer d'une autorisation auprès de l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII)", a indiqué une source douanière à la MAP.

Lors d'une opération de contrôle routinière des passagers, les éléments de la douane ont soumis une voiture utilitaire immatriculée en Italie à une inspection minutieuse ayant permis de mettre la main sur cette somme, qui était dissimulée dans un sac à main parmi les bagages du véhicule.

La même source a ajouté que la personne concernée a été remise à la police judiciaire, sur instruction du parquet général, pour approfondir l'enquête sur cette affaire.

# Société

Kingdom of Taste

## Les New-Yorkais découvrent les goûts d'une culture authentiquement marocaine

Dans le prestigieux quartier de Hudson Yard and Public Square & Gardens, en plein cœur de Manhattan, tout semblait normal en cette fin de semaine. Des gens qui vaquent à leurs propres affaires et d'autres qui préfèrent profiter des rayons d'un soleil doux, jusqu'à ce qu'un groupe de Gnawa vient annoncer une présence marocaine remarquée dans ce quartier huppé de la Grande Pomme.

Il s'agissait bien d'un événement éminemment marocain haut en couleur puisqu'une vaste campagne de communication placée sous le thème "Morocco, Kingdom of Taste", vient d'y prendre quartier dans le but de promouvoir l'"offre exportable" marocaine auprès des New-yorkais et des Américains en général.

Lors de ce rendez-vous, qui se poursuit jusqu'au 29 septembre, les New-yorkais ont la chance de "venir visiter et déguster, parfois +à l'aveugle+" les fines bouchées spécialement conçues par la Cheffe marocaine Yasmina Ksikes.

La thématique choisie pour cette action de promotion est : "Morocco, Kingdom of Taste" où cinq filières sont mises en valeur sous forme d'ilots : Filière fruits et légumes, Filière agrumes, Filière oléicole, Filière Produits du terroir et Filière Produits de la pêche.

"L'objectif de cet événement est de

promouvoir les produits agroalimentaires et ceux de la pêche d'origine Maroc", a indiqué à cette occasion, El Mehdi El Alami, directeur de la promotion et du développement à l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE) – Morocco Foodex, partie organisatrice de l'exposition.

En effet, l'offre exportable marocaine regroupe un ensemble de facteurs permettant d'offrir une variété de produits riches par leurs diversités, reconnus par leur traçabilité, uniques par leurs saveurs et aussi compétitifs grâce à la politique agricole mise en place ces dernières années par le Royaume.

M. El Alami a en outre relevé, dans une déclaration à la MAP, que la finalité de cette campagne est d'informer le consommateur américain de la qualité Premium des produits marocains et de leur diversité et richesse, ainsi que de prospecter des opportunités d'affaires dans ces domaines.

L'événement est aussi une fenêtre pour découvrir et apprécier la gastronomie marocaine. La Cheffe marocaine Yasmina Ksikes a fait preuve d'une grande générosité en essayant d'expliquer à une assistance américaine curieuse, la richesse d'une cuisine qui reflète un savoir-faire ancestral.

"C'est la première fois que je fais l'expérience de la cuisine marocaine. J'ai



beaucoup aimé le goût prononcé des gâteaux", a confié à la MAP, la New-yorkaise Jessy.A, qui ne cachait pas son intérêt à découvrir encore plus la culture marocaine et ses différentes facettes.

Sillonant les stands des produits mis en place à cette occasion, elle s'est dite impressionnée par la diversité des produits agroalimentaires exposés.

Pour sa part, l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, Angrès Kalibata, s'est félicitée de pouvoir découvrir la culture culinaire et les produits marocains qui se démarquent par leurs couleurs et leur diversité.

Elle a également estimé, dans une déclaration à la MAP, que la culture cu-

linaire peut aider dans le rapprochement entre les peuples, saluant par la même l'organisation de ce genre d'événements reflétant l'importance de systèmes alimentaires plus sains et durables.

Il faut dire que cette campagne lancée par le Maroc intervient à un moment où les Nations Unies viennent de convoquer le Sommet sur les Systèmes alimentaires. Événement ambitieux, le Sommet vise à développer de nouvelles mesures pour progresser dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

La cérémonie d'inauguration de cette exposition a vu la présence de plusieurs personnalités de divers horizons.

Par Karim Aouifia (MAP)

## Saisie de 2 tonnes de chira à Agadir

Sept personnes interpellées

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire d'Agadir ont procédé, dernièrement, en étroite coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire, à l'interpellation de sept personnes âgées entre 20 et 57 ans, pour leurs liens présumés avec un réseau criminel s'activant dans le

trafic international de drogue, l'organisation de l'immigration illégale et la traite humaine.

Trois prévenus ont été interpellés à Agadir, dont le suspect principal qui a été appréhendé dans la zone d'Illigh, sur la base d'un avis de recherche national pour trafic international de drogue, indique la Direction générale de la

sûreté nationale (DGSN), ajoutant qu'une coordination sur le terrain avec les éléments de la Gendarmerie royale territorialement compétente a permis d'interpeller un quatrième suspect dans la zone de Taghazout, à quelque 30 km au nord d'Agadir.

Les opérations de fouilles menées dans un domicile exploité par

les suspects à Taghazout ont permis d'interpeller trois candidats à l'immigration illégale, en plus de la saisie de 64 ballots de chira destinés au trafic international, d'un poids total de deux tonnes, d'une embarcation pneumatique, d'une quantité de carburant ainsi que des équipements et du matériel logistiques de navigation maritime, pré-

cise la DGSN dans un communiqué.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, pour élucider les éventuelles ramifications et les complices impliqués dans cette activité criminelle, conclut le communiqué.

# Economie



## Bon démarrage à la Bourse de Casablanca

La Bourse de Casablanca débutait la séance de lundi en hausse, son principal indice, Masi, gagnant 0,23% à 13.162,28 points.

Le MSI20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, prenait 0,26% à 1.079,01 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, progressait de 0,24% à 10.702,49 points.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" avançait, quant à lui, de 0,44% à 991,06 points.

Sur le front des valeurs, Fenie Brossette s'envolait de 3,99% dans les premiers échanges de la cote, devant Disway (+3,76%) et Managem (+3,48%).

Lanterne rouge du Masi, S.M Monétique perdait 3,84%, suivie par Taqa Morocco (-2,44%) et Jet Contractors (-1,65%). Au volet des valeurs les plus actives, Disway drainait 6,52 millions de dirhams (MDH), LabelVie 2,15 MDH et Managem 1,27 MDH.

## Industrie manufacturière

# La production attendue en hausse au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours, selon le HCP

Les entreprises de l'industrie manufacturière s'attendent à une augmentation de leur production au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Ces anticipations seraient attribuables, d'une part, à une hausse de l'activité de "Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques" et de la "Métallurgie" et, d'autre part, à une diminution de celle de l'"Industrie chimique" et de la "Fabrication d'équipements électriques", indique le HCP dans une note sur les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises relevant des secteurs de l'industrie manufacturière, de l'extractive, de l'industrie énergétique, de l'industrie environnementale et de la construction, au titre du troisième trimestre 2021.

Concernant les anticipations de l'emploi, les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés, d'après la même source.

S'agissant de l'industrie extractive, les entreprises de ce secteur prévoient une stabilité de leur production, imputable, principalement, à une stagnation de la production des phosphates, fait savoir le HCP, relevant qu'au niveau des effectifs employés, les patrons de ce secteur prévoient une diminution.

La production énergétique attendue pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, connaîtrait, quant à elle, une augmentation attribuable à une hausse de la "Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné". Pour ce qui est de l'emploi, il connaîtrait une diminution.

Pour le même trimestre, les entreprises de l'industrie environnementale anticipent une augmentation de la production notamment dans les activités du "Captage, traitement et distribution d'eau" et une stabilité des effectifs employés.

La note fait, en outre, ressortir qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, la production de l'industrie manufacturière aurait connu une hausse résultant d'une augmentation de la production dans les branches des "Industries alimentaires", de l'"Industrie automobile" et de l'"Industrie chimique" et d'une diminution de la production dans les branches de la "Fabrication d'équipements électriques" et de la "Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques".

Les carnets de commandes du secteur sont jugés d'un niveau normal par les chefs d'entreprise. S'agissant de l'emploi, il aurait connu une stabilité. Globalement, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait établi à 77%.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, la production de l'industrie extractive aurait affiché une stabilité imputable à une stagnation de la production "d'autres industries extractives". Les carnets de commandes se seraient situés à un niveau normal et l'emploi aurait connu une baisse. Dans ces conditions, le TUC dans l'industrie extractive se serait établi à 72%.

La production de l'industrie énergétique aurait connu, au T2-2021, une augmentation due principalement à une hausse dans la "Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné".

S'agissant des carnets de commandes, ils sont jugés d'un niveau normal, et l'emploi, quant à lui, aurait connu une diminution. En ce qui concerne la production de l'industrie environnementale, elle aurait enregistré une augmentation imputable à une hausse de l'activité du "Captage, traitement et distribution d'eau". Les carnets de commandes de ce secteur se seraient établis à un niveau normal et l'emploi aurait connu une augmentation.



## De l'optimisme chez les chefs d'entreprises du secteur de la construction

Les anticipations avancées par les chefs d'entreprise du secteur de la construction, pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, font ressortir, globalement, une hausse de l'activité, selon le HCP.

Cette évolution résulterait, d'une part, de la hausse d'activité attendue dans les branches de la "Construction de bâtiments" et du "Génie civil" et, d'autre part, de la diminution d'activité prévue au niveau de la branche des "Travaux de construction spécialisés", précise le HCP dans sa récente note sur les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises relevant des secteurs de l'industrie manufacturière, de l'extractive, de l'industrie énergétique, de l'industrie environnementale et de la construction, au titre du troisième trimestre 2021.

Cette hausse dans le secteur de la construction serait accompagnée par une stabilité des effectifs employés, ajoute la même source.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, l'activité dans le secteur de la construction aurait connu une diminution, relève le HCP, notant que cette évolution aurait été due principalement à la baisse d'activité dans les branches des "Travaux de construction spécialisés" et du "Génie civil".

Les carnets de commandes dans la construction se seraient situés à un niveau inférieur à la normale et l'emploi aurait connu une baisse. Dans ces conditions, le taux d'utilisation des capacités dans le secteur de la construction se serait établi à 69%.

# Stratégie de confinement collaborative de Biden

Ministère de l'Éducation Nationale de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الأول  
UNIVERSITÉ HASSAN I<sup>er</sup>



## PRESIDENCE

L'Université Hassan Ier de Settat organise des concours pour le Recrutement de trois (03) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants au profit de ses établissements (Session 21-10-2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Ecole Supérieure d'Éducation et de Formation Berrechid	الرياضيات التطبيقية	01	Siège provisoirement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél. 0522324758 Fax 0522334530
	Littérature Française	01	
Faculté d'Economie et de Gestion Settat	Economie gestion	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087

**Ces concours sont ouverts aux Candidats titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.**

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma), Le dernier délai d'inscription sur le site **avant le 15.10.2021**.

### Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

### Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- 2- Cinq (05) curriculum vitae
- 3- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 4- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 5- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 6- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 7- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 8- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...);

**N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 15.10.2021**

N°105 /PC

Suite à l'annonce de la conversation téléphonique entre le président américain Joe Biden et le président chinois Xi Jinping le 9 septembre, il y a eu beaucoup de spéculations sur ce dont les deux ont discuté. Biden a démenti une information selon laquelle Xi avait refusé un sommet proposé, et le porte-parole du gouvernement chinois a seulement déclaré que les deux parties "se sont mises d'accord pour maintenir des contacts réguliers par divers moyens".

Pourtant, il est clair que l'administration Biden recherche une relation qui gère, sinon résout, les zones de divergence, tout en permettant une coordination voire une coopération dans des domaines d'intérêt commun. Mais les Chinois semblent déterminés à lier une telle coopération aux concessions américaines. Selon des sources chinoises, Xi a utilisé l'appel pour répéter la conditionnalité brutale que l'envoyé américain pour le climat, John Kerry, a rencontrée lors de sa récente visite en Chine : l'Amérique ne peut pas s'attendre à une coopération de la Chine à moins qu'elle ne « respecte les intérêts fondamentaux de la Chine ».

Les « intérêts fondamentaux » sont le code d'un éventail croissant de revendications chinoises absolutistes sur Taïwan et la mer de Chine méridionale, et incluent sa répression des Ouïghours au Xinjiang, des bouddhistes au Tibet et des dissidents à Hong Kong. La Chine insiste également pour que les Etats-Unis retirent unilatéralement les sanctions commerciales, annulent les restrictions à l'exportation et abandonnent les mesures d'exécution contre le cybervol présumé parrainé par l'Etat chinois et d'autres stratégies illicites visant à obtenir la propriété intellectuelle et les informations personnelles des Etats-Unis.

Les Chinois ne cachent pas leur déception face à l'administration Biden. Après l'élection présidentielle de 2020, les dirigeants chinois avaient de grands espoirs que Biden renverserait la politique de Donald Trump et donnerait à la Chine plus d'espace et de temps pour faire avancer son programme économique et de politique étrangère. Ces espoirs ont été anéantis par une combinaison de rhétorique américaine dure, de réunions difficiles, d'un recul ferme sur des questions clés et de la décision de Biden de

laisser les tarifs en place pendant qu'un examen de la politique des Etats-Unis en Chine se poursuit. L'aigreur du sentiment chinois est aussi importante que la conviction béate du pays que son étoile monte tandis que l'Occident décline.

Néanmoins, Biden a eu raison de lancer un appel et d'essayer de pousser Xi vers une réunion en personne. Les relations se sont détériorées au point que les deux principales puissances mondiales n'ont pratiquement aucun canal de communication officiel fiable et direct. De plus, étant donné que la consolidation du pouvoir politique de Xi semble avoir réduit même les hauts responsables chinois au statut de pom-pom girls, il est peu probable que parler à quelqu'un d'autre que Xi produise des résultats.

Bien que Xi ait ou non rejeté un sommet, plusieurs facteurs rendent un tel événement peu probable avant l'automne prochain. C'est à ce moment-là que le Parti communiste chinois tiendra son 20e Congrès et que les Etats-Unis tiendront leurs élections de mi-mandat. Le Congrès du PCC sera un moment décisif pour Xi, qui est déterminé à quitter la réunion avec un autre mandat et un statut de type Mao. Et Xi a un profond intérêt dans les résultats des élections au Congrès américain, qui renforceront ou saperont la position de Biden. Mais les deux moyens de dissuasion les plus puissants sont une paire de phobies chinoises : le risque pour la santé du leader de Covid-19 ; et le risque d'embarras d'un sommet aux enjeux élevés qui pourrait mal tourner.

Certains en Chine prétendent que l'ouverture de Biden à Xi a exposé la faiblesse de l'Amérique, sur la théorie selon laquelle les Etats-Unis ont plus besoin de la Chine que l'inverse. Cette ligne chauvine correspond à un modèle plus large de la Chine utilisant tout, de l'accès au marché aux vaccins Covid-19 pour gagner en influence sur d'autres pays.

Mais c'est une erreur de voir les Etats-Unis comme le suppliant anémique. L'administration Biden ouvrirait simplement un important canal de communication, n'offrant aucune des concessions unilatérales substantielles que les « guerriers loups » chinois (les faucons de la politique étrangère) semblent s'attendre. Depuis l'appel de Biden avec Xi, son administration a repris sa diplomatie affirmée avec des partenaires en Europe et dans l'Indo-Pacifique.

Par exemple, une semaine après l'appel, Biden a annoncé AUKUS, un nouveau partenariat de sécurité trilatéral entre l'Australie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Mis à part le dépit français, Biden est allé bien au-delà de la simple discussion d'un alignement stratégique plus approfondi en annonçant la décision de partager la technologie des sous-marins nucléaires américains avec l'Australie.

De plus, Biden accueille cette semaine la première réunion en personne des dirigeants du soi-disant Quad (les Etats-Unis, l'Inde, le Japon et l'Australie) et le 29 septembre, les Etats-Unis accueilleront la première réunion du cabinet. Ces réunions ne concrétisent pas seulement la promesse de Biden de travailler avec des alliés et des partenaires de manière créative et innovante ; ils font également avancer le double objectif d'améliorer la sécurité collective et d'offrir des avantages concrets aux autres.

Le sommet Quad sera probablement encore plus fructueux que le sommet virtuel de mars, lorsque le groupe a lancé un important effort de distribution de vaccins Covid-19 en Asie du Sud-Est (bien que cela ait ensuite été entravé par la grave épidémie en Inde). Les quatre pays ont développé des stratégies concrètes de collaboration dans de multiples domaines, en s'appuyant sur leurs prouesses combinées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'éducation, des transports et de nombreux autres secteurs importants pour la région.

Les Chinois, sans surprise, ont dénoncé le meeting du Quad et l'ont déclaré « voué à l'échec ». Mais le Quad a déjà parcouru un long chemin depuis la rhétorique anti-chinoise maladroite et grossière des années Trump. Sa puissance découle désormais d'un nouveau

principe d'organisation axé sur la fourniture collaborative de biens régionaux et mondiaux. L'équipe Biden semble réinventer l'arrangement comme un moyen de conquérir d'autres pays en les aidant d'une manière que la Chine ne veut pas ou ne peut pas.

Il s'agit d'une stratégie intelligente pour traiter avec les pays asiatiques qui cherchent à naviguer entre la Chine et l'Occident sans se faire prendre entre deux feux. La

nouvelle approche du Quad, combinée à la sensibilisation de Biden à Xi, représente une réfutation puissante de la tentative de la Chine de se présenter comme la victime lésée d'une Amérique injustement hostile. Chasser la Chine n'aurait pas donné lieu à un sommet – certainement pas un sommet qui aurait fait des progrès significatifs. Mais forger un réseau international de collaboration constructive sur des questions d'intérêt réel pour les

pays de la région indo-pacifique est précieux en soi. Biden rappelle à la fois à la région que la Chine n'est pas le seul jeu en ville et prépare le terrain pour un engagement bilatéral plus équilibré et en retard.

Par Daniel Russel

Ancien secrétaire d'Etat adjoint aux affaires de l'Asie de l'Est et du Pacifique et vice-président pour la sécurité internationale et la diplomatie à l'Asia Society Policy Institute.

Ministère de l'Education Nationale de la formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الأول  
UNIVERSITÉ HASSAN I<sup>er</sup>



## PRESIDENCE

### AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT Session 20/10/ 2021 (Ces concours sont ouverts aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat)

L'Université Hassan 1er de Settat organise des concours pour le Recrutement de Cinq (05) Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants (Session 20-10-2021), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Etablissements	Spécialités	N.P	Adresses
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat	Langues et Communication	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087
Faculté d'Economie et de Gestion Settat	Finance	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087
Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines Settat	Anglais	01	Siège provisoirement à la Présidence de l'université Hassan 1 <sup>er</sup> Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 539 Settat Tél.0523721275/76 Fax0523721274
	Français	01	

- Ces concours sont ouverts aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant <https://e-concours.uh1.ac.ma>, avant le 14.10.2021.

#### Les Concours comportent les Epreuves suivantes

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

#### Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen orale.

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement;
- 2- Cinq (05) curriculum vitae
- 3- Attestation de travail récente ;
- 4- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 5- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 6- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 7- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 8- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 9- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...) ;

**N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 14.10.2021**

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BEURRÉ	ANIMÉ	CRAVATÉ	EFFARÉE ADVERBE	LETTRES DE KEMAL	A CESSÉ TOLTE ACTIVITÉ	GRAND FERRO- QUET	MONSTRE	DÉCOU- VERT
					SODIUM		PARTI À GAUCHE	
STUPEF- IANT					FIN DE VERBE INACTIF		PARTIE DE PLAISIR	
SYMBOLE DU BISMUTH		ADVERBE		VILLE DE FRANCE				
PREMI- ÈRE PHRASE						LATENT	QUARTIER DE LONDRES	
				CONSER- VATEUR			FORME D'AVOIR	
DOULEUR ARTICLE ESPAGNOL		GRAVE DÉFAUT	PERSONNE SOTTE	LOUE POUR SÉDUIRE	UN ALLEM- AND		LETTRES DE PATTON	
ANNONCE UNE SUITE	GARNIR MAL TOURNE						NOTE	MINER
		TIENT EN HALEÏNE				RONDS		
LISIÈRE		POULIE COUVERT DE DUNES			VENUE AU MONDE VOYELLES			RETIRE
			NON-DIT LA FIN DU JOUR			GRECQUE	DANS LE VENT	UNE PARTIE DE L'EUROPE
DOCTEUR PRÉSAGE			RÊVEUR					
					A LA MODE		FIN DE VERBE	

Solution mots flechés d'hier

LONGUE	ÉPIGRAMME	MEURTRIER	A*	MOROSE	SPRINGER	ÉPIGRAMME	T*	PARALL	ÉPIGRAMME	N	ÉPIGRAMME
C	O	N	G	E	D	I	E	P	A	F	
PARALL	N	E	A	I	G	L	O	O	A		
ÉPIGRAMME	E	R	M	I	T	E		L	A	C	
OR	V	E	T		R	I	F	I	F	I	
ÉPIGRAMME	E	I		O		R		C	I	L	
ÉPIGRAMME	U	D		C	H	E	M	I	N	E	
A	S	S	O	R	T	I	E				
ÉPIGRAMME	E	E	N	N	A		C	E	R	N	E
ÉPIGRAMME	B	A	D	I	N	E		N		O	
ÉPIGRAMME	P	A	R	U		A	D	V	E	N	U
ÉPIGRAMME	B	I	L	L	E		D	O	U	X	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Boîte à ima ges.
- II. Nourrice de Bacchus. - Profession du maître.
- III. Federer sait les faire. - Elle a affaire à des individus têtus.
- IV. Les carpes en font partie. On y trouve souvent des carpes. - Revoir à la fin.
- V. Du centre. - Se montre à Montreux.
- VI. Entré dans le rang. - Produit puant.
- VII. Beaucoup. - Faire bonne mesure.
- VIII. Preuve qu'on était parti. - David lui a succédé.
- IX. Le nôtre est chrétienne. - Qui cherche le rassemblement.
- X. Elles facilitent la mise en boîte.

**VERTICALEMENT.**

1. . Provoquent l'usure des souliers.
2. Au goût de pastis. - Pas trop serré.
3. Le bateau y prend le vent. - Capitale du Colorado.
4. Ton. 5. Ressemblance littéraire. - Gâté.
6. Note en dollars. - Sans conséquence.
7. La France l'a quittée sous de Gaulle. - Perroquets très colorés.
8. Courroies de maintien. - Instrument de dessinateur.
9. Elle s'attaque aux nerfs. - Sa gourmandise lui a coûté sa place.
10. Molière tenait sa plume. - Ami de Cocteau, il joua pour lui la Bête.
11. Hommes méprisés. - Vieux ruminant disparu.
12. On dit que les neiges peuvent l'être.

## Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
				1	7		3	6	7		4			2	6		
	6	7	8				1		3					5			
	1	4	3			2		7			9	2	7				
9	3		7					1	1					6	4		
	7						4		6		1	4	8		7		
1					9		5	8		4	2				1		
4		1			3	5	8			5	9	7					
	8				1	3	6			3					2		
6	9		5	8					8	1			6		5		
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
			2	5		4		3		6	4	5	3				
	1				3					8					9		
6			1					7						1	4		
						2	3			1	5				7		
1	3			7			6	5		3				1			
	4	6								4		7		6			
3					9			8		3	2	7					
			6				9			8				7			
9		8		4	7							9	4	2	5		

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	E	H	I	C	U	L	E	E	S
II	E	X	O	N	E	R	E	R		A
III	R	I	P	E	S		U	R	S	S
IV	T	L		C	A	R	R	E	E	S
V	D	E	V	O	R	E	R		V	E
VI	E	S	A	U		F	E	L	I	N
VII	G		S	T	A	R		A	R	A
VIII	R	A	T	E	L	A	N	T		G
IX	I	L	E		P	I	E	T	R	E
X	S	U	S	T	E	N	T	E	E	S

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
7	3	1	6	9	8	5	2	4	1	9	2	3	8	5	7	4	6
8	2	4	5	7	1	9	6	3	6	5	4	9	1	7	3	2	8
5	9	6	3	4	2	7	1	8	3	8	7	6	2	4	5	1	9
1	4	7	2	8	9	6	3	5	8	2	9	5	7	3	4	6	1
3	5	2	1	6	4	8	9	7	5	1	3	2	4	6	9	8	7
9	6	8	7	5	3	1	4	2	4	7	6	1	9	8	2	3	5
2	7	9	4	1	5	3	8	6	7	6	5	4	3	1	8	9	2
6	1	3	8	2	7	4	5	9	9	3	8	7	6	2	1	5	4
4	8	5	9	3	6	2	7	1	2	4	1	8	5	9	6	7	3
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
4	3	8	1	6	9	5	7	2	5	4	8	6	7	3	1	2	9
5	2	6	3	7	8	4	9	1	3	2	1	5	4	9	8	7	6
1	9	7	2	4	5	6	3	8	6	9	7	8	1	2	3	5	4
7	5	4	8	3	1	9	2	6	2	3	4	7	5	6	9	1	8
6	1	3	4	9	2	7	8	5	7	1	6	9	3	8	2	4	5
9	8	2	7	5	6	3	1	4	8	5	9	4	2	1	7	6	3
3	7	1	5	2	4	8	6	9	1	6	3	2	9	4	5	8	7
8	4	9	6	1	7	2	5	3	4	7	2	3	8	5	6	9	1
2	6	5	9	8	3	1	4	7	9	8	5	1	6	7	4	3	2

# Art & culture

## Festival international du cinéma des pays méditerranéens d'Alexandrie

### Le 7<sup>ème</sup> art marocain encensé en Egypte

Le cinéma marocain est devenu l'un des plus réputés, importants et réussis dans les régions arabe et africaine grâce notamment à ses œuvres qui lui garantissent une présence unique lors des festivals et manifestations cinématographiques internationaux, souligne le critique égyptien de cinéma et de littérature, Mahmoud Abdel Shakur.

Dans un entretien accordé dimanche à la MAP en marge de la projection des deux films marocains "Morjana" du réalisateur Jamal Souissi, et "Jrada Malha" de Driss Roukh, à l'occasion de la 37<sup>ème</sup> édition du Festival international du cinéma des pays méditerranéens d'Alexandrie, le critique égyptien a expliqué que la participation de cinq opus marocains est la preuve que les organisateurs des festivals internationaux accordent un grand intérêt au septième art marocain, à la faveur de ses films et de ses productions.

"La création du Centre cinématographique marocain (CCM) met en avant la valeur du cinéma, accompagnée de l'émergence d'expériences artistiques et cinématographiques, simples dans leur contenu, mais présageant d'un avenir prometteur pour l'industrie du cinéma au Maroc", a-t-il indiqué. Plusieurs ne savent pas que le Maroc était le premier pays arabe à remporter un Prix mondial du cinéma. Le film marocain "Outtel" produit en 1952 a décroché la Palme d'or du Festival de Cannes, a précisé M. Abdel Shakur.

Ensuite, une génération de cinéastes croyant en la valeur du réalisme est née, a fait remarquer le critique, notant que l'artiste marocain est passé de participant à protagoniste et qu'ainsi le marché de la production artistique s'était rafraîchi. Il a également expliqué que le récent développement du cinéma marocain est le résultat de l'intérêt accordé par le Maroc en tant que soft power capable d'influencer.

Le Maroc a accordé au cinéma une

importance particulière et un soutien illimité. Des établissements spécialisés dans l'enseignement du cinéma ont été créés, ce qui a contribué à l'excellence des œuvres cinématographiques marocaines, a-t-il détaillé. Il a noté que le cinéma marocain a pu traiter des questions sociétales épineuses autrefois difficiles à aborder, en se référant au climat de liberté dans le cinéma, soulignant que ceci a permis au cinéma marocain de s'ouvrir sur le 7<sup>ème</sup> art mondial.

Le film "Morjana" du réalisateur Jamal Souissi figure dans la liste des longs métrages en lice pour le festival. L'œuvre est interprétée par Hanae Bouab, Abdellah Bensaid, Sayed Ahmed Ajumi, Nadia Niazi, Farida Ouchani et Hamza El Yamla. Le premier long-métrage de Jamal Souissi raconte, durant près de 100 minutes, l'histoire de Morjana, une jeune femme marocaine obsédée par l'opéra, qui vit à Paris et souhaite retourner dans sa ville natale de Tanger pour réaliser son

rêve d'ancrer cet art dans son pays d'origine.

Quant au film "Jrada Malha" du réalisateur Driss Roukh (125 minutes), il concourt pour le prix des longs métrages arabes des pays méditerranéens. Le film se réfère à un jeu du patrimoine populaire, à travers lequel le réalisateur tente de jeter la lumière sur l'histoire de "Rania", une jeune femme trentenaire qui a de sérieux problèmes avec son mari.

En plus de ces deux films, le Maroc participe à la compétition des longs métrages avec "Anatou" de la réalisatrice Fatima Boubekdi et à la compétition des courts métrages avec les films "La Dernière vague" du réalisateur Mustafa Farmati et "Le Chant du péché" de Khaled Maadour. Du nom du cinéaste égyptien Ali Badrakhan, les travaux de la 37<sup>ème</sup> édition du Festival international du cinéma des pays méditerranéens d'Alexandrie ont commencé samedi, sous le thème "Un Cinéma pour la vie".



## "Shang-Chi et la légende des dix anneaux" toujours seigneur du box-office



Le film de super-héros Marvel "Shang-Chi et la légende des dix anneaux" a conservé la tête du box-office nord-américain pour une quatrième semaine consécutive, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Dernier-né de la filiale du géant du divertissement Disney, "Shang-Chi" peut se targuer d'avoir engrangé près de 13,3 millions de dollars de recettes de vendredi à dimanche, et plus de 196 millions depuis sa sortie le 3 septembre aux Etats-Unis.

Le film, qui a pour décor une Chine imaginaire mêlant créatures gigantesques, mysticisme et kung-fu, est le premier des studios Marvel à avoir un metteur en scène asiatique (Destin Daniel Cretton) et un casting également dominé par des vedettes asiatiques, emmené par le Canadien d'origine chinoise Simu Liu.

La deuxième place du classement est occupée par un nouvel entrant, "Cher Evan Hansen". Cette comédie musicale dramatique met en scène Evan, un lycéen souffrant d'anxiété sociale, dont la vie bascule après le suicide d'un de ses camarades de classe.

Pour sa première semaine d'exploitation, le

film a enregistré 7,6 millions de dollars de recettes. Création assez complexe autour du suicide, de l'adolescence et des normes sociales, "Cher Evan Hansen" est à l'origine une comédie musicale portée à la scène en 2015.

Ben Platt, qui incarnait Evan Hansen dans la comédie musicale de 2015, reprend son rôle sur grand écran, à 27 ans, quatre ans après avoir reçu le trophée du meilleur acteur dans une comédie musicale aux Tony Awards.

La comédie d'action "Free Guy" est tombée à la troisième place du classement pour sa septième semaine sur les écrans avec 4,1 millions de dollars, pour un peu plus de 114 millions depuis sa sortie.

Le film d'épouvante "Candyman" est lui resté stable à la quatrième place pour sa cinquième semaine en salles. Le remake produit par Universal du célèbre opus de 1992 a récolté 2,5 millions de dollars (56,8 millions depuis sa sortie).

Pour sa deuxième semaine d'exploitation "Cry Macho", le dernier opus réalisé par Clint Eastwood, a chuté de la troisième à la cinquième place avec 2,1 millions de dollars. L'acteur américain de 91 ans y renoue avec les westerns qui ont fait sa gloire et incarne un ancien champion de rodéo, Mike Milo, chargé d'une dernière mission.

## 3<sup>ème</sup> édition du “Prix de la critique poétique”

La “Maison de la poésie” à Marrakech vient d’annoncer l’organisation de la 3<sup>ème</sup> édition (2020-2021) du “Prix de la critique poétique” au profit des jeunes critiques et chercheurs marocains ou étrangers résidant dans le Royaume. Dans un communiqué, la “Maison de la poésie” indique que ce prix vise à enrichir le répertoire de la critique poétique, en encourageant les jeunes talents, notamment dans les domaines de la recherche et de la critique de la poésie marocaine.

La participation à ce prix est ouverte aux critiques et chercheurs marocains, hommes et femmes, à condition que les études et re-

cherches présentées soient en arabe classique et répondent aux normes et mécanismes d’études et de recherches scientifiques, tout en précisant les sources et références bibliographiques, ajoute le communiqué. Ces études et recherches, poursuit la même source, ne doivent pas être primées dans un concours similaire ou publiées auparavant, sachant que l’âge du participant ne doit pas dépasser 40 ans.

Les études doivent également remplir les conditions scientifiques requises pour ce genre de travaux, alors que le nombre de mots des recherches soumises ne doit pas être inférieur à 15.000. Et le communi-

qué de faire savoir que la date limite pour la réception des candidatures est fixée au 10 octobre prochain, relevant que les recherches et études gagnantes seront annoncées lors d’un grand événement poétique.

Outre les prix financiers réservés aux vainqueurs, qui ne pourront plus participer à nouveau à ce concours qu’après trois ans, la “Maison de la poésie” à Marrakech se chargera aussi de la publication des deux premiers travaux de recherche primés, souligne la même source. Et de conclure que les recherches reçues seront soumises, après sélection, au jury pour déterminer celles qui remporteront les trois premières places.



## Bouillon de culture

### Parcours des arts de Tanger

La Gallery Kent organise, du 1er au 31 octobre, l’exposition “Mémoire écrite, illustrée, méditée et stylisée”, célébrant l’internationalité pérenne de la ville de Tanger. L’événement, qui s’inscrit dans le cadre de la troisième édition du Parcours des arts de Tanger, vise à présenter les œuvres de quatre artistes provenant d’horizons variés, à savoir Saïd Messari, Bernabé López Garcia, Abdelkader Chaoui et Elena Prentice, qui permettront de célébrer l’internationalité pérenne de la cité du Détroit, en poursuivant des thématiques liées à la mémoire et à l’invisible.

### “Do It Yourself”

De son côté, la Fondation Hiba a lancé une invitation sur sa page Facebook aux amateurs de produits culturels DIY, pour découvrir son point de vente, situé au café La Scène. Un concept store qui met en avant des produits d’artistes contemporains de disciplines artistiques variées, notamment vinyles, CDs, BDs, tote bags et plein d’autres. La démarche “Do It Yourself”, qui aspire à verser l’ensemble des recettes aux créateurs, propose des produits conçus par les artistes eux-mêmes, dont des œuvres artistiques d’associations et artistes de la scène locale.

### Académie des César

Enfin, l’Assemblée générale de l’Association pour la promotion du cinéma (APC), qui régit l’Académie des César, a procédé à l’actualisation de son règlement pour les César 2022, votant la création de deux nouveaux César. Le premier César concerne les meilleurs effets visuels, qui viendra saluer l’excellence de la créativité française à travers le travail des superviseurs des effets visuels d’un film, alors que le second, celui du meilleur film de court métrage documentaire, révélera les cinéastes émergents du documentaire.

## Participation du Maroc au Congrès mondial des écrivains de langue française

Tunis abrite le Congrès mondial des écrivains de langue française, ouvert samedi avec la participation du Maroc. Au programme de cette manifestation figure une conférence intitulée “Que signifie écrire en français”.

A cette occasion, Leïla Slimani, écrivaine franco-marocaine et présidente du comité littéraire au Congrès mondial des écrivains de langue française, a mis l’accent sur les difficultés organisationnelles de cet événement d’envergure, liées à la pandémie de Covid-19, tout en évoquant son riche parcours d’écrivaine et sa relation avec la langue française.

Depuis ses débuts dans l’écriture et son intérêt pour la langue française, Leïla Slimani a eu un parcours assez distingué qui, dit-elle, l’a conduite “de l’écriture romanesque au journalisme”. Son enfance et les questions de la femme sont au cœur de ses romans.

Leïla Slimani est lauréate du Prix Goncourt 2016 pour son 2<sup>ème</sup> roman “Chanson douce”, une distinction qui lui a permis d’avoir plus de visibilité dans le milieu littéraire français. Elle siège, depuis 2017, au Conseil permanent de l’Organisation internationale de la Francophonie, après avoir été nommée représentante personnelle du président Emmanuel Macron pour la Francophonie.

“L’usage du français pour les écrivains francophones non natifs constitue un vecteur de richesse linguistique et culturelle en général”, a précisé Slimani, qui a invité les jeunes à maîtriser le français, l’anglais, le portugais, l’espagnol ou toutes les autres langues, ce qui leur ouvre de larges perspectives sur le monde et les cultures.

D’après elle, sa génération est largement “consciente de son droit à s’exprimer librement”. Elle affirme que ce mode de pensée diffère de celui des “générations ayant vécu durant l’époque du colonialisme ou de la guerre froide”. Dans le même ordre d’idées, Leïla Slimani cite “la critique faite aux écrivains francophones d’origine maghrébine, parfois accusés d’aborder des questions qui sont loin des véritables préoccupations de leurs concitoyens”.

Sa mission au sein de la Francophonie constitue pour l’écrivaine “un moyen à travers lequel elle essaye d’offrir de nouvelles chances pour les jeunes artistes dans les différentes spécialités dont le cinéma, la musique, le théâtre et bien d’autres”. Dans sa relation avec la langue de Molière, Slimani opte pour une vision plus ouverte sur l’usage du français et son lien avec le colonialisme qui ne doit pas, selon elle, “empêcher de voir les larges opportunités qu’offre la Francophonie”.





## Victoire des socialistes aux municipales au Portugal, mais défaite à Lisbonne



cite des partis de la gauche antilibérale, qui ont réalisé dimanche un score national en baisse par rapport aux précédentes municipales.

Ces élections locales se tenaient pourtant dans un contexte favorable à l'exécutif socialiste qui, à la faveur d'une des campagnes de vaccination les plus avancées au monde, s'apprête à lever vendredi la plupart des restrictions encore en vigueur pour freiner l'épidémie de Covid-19.

Le Premier ministre s'était personnellement beaucoup investi dans la campagne en promettant notamment de rétablir l'économie du pays, durement touchée par la crise sanitaire, grâce aux projets financés par le plan de relance européen.

Au total, plus d'une soixantaine de communes ont changé de couleur politique à l'issue d'un scrutin également marqué par une hausse de l'abstention, à 46,3%.

Outre la capitale, les socialistes ont été évincés par la droite à Coimbra (centre) ou à Funchal, la capitale de l'archipel de Madère.

Le camp gouvernemental s'est toutefois imposé devant les communistes à Almada et Loures, deux importantes villes de la banlieue de Lisbonne.

A Porto, la grande ville du Nord du pays, l'indépendant Rui Moreira a été largement reconduit pour un nouveau mandat, comme l'anticipaient les sondages.

Le parti d'extrême droite Chega, dont le dirigeant André Ventura avait réalisé une importante percée lors de l'élection présidentielle de janvier dernier, a obtenu 4,2% des voix mais n'a conquis aucune mairie.

**L**es socialistes du Premier ministre Antonio Costa ont remporté les élections municipales de dimanche au Portugal mais cette victoire, plus courte que celle de 2017, est ternie surtout par une défaite surprise à Lisbonne, leur fief depuis 14 ans.

Selon des résultats quasi complets connus lundi matin, les socialistes ont remporté les élections locales pour la troisième fois consécutive, avec 34,4% des voix et au moins 147 communes, contre 31% des suffrages et 110 mairies pour l'opposition de centre droit.

Le recul du Parti socialiste était attendu après le résultat historique

obtenu quatre ans auparavant, avec 38% des voix et 161 mairies contre 28% des suffrages et 98 municipalités pour le Parti social-démocrate (PSD, centre droit) et ses alliés.

En revanche, les électeurs de la capitale ont déjoué tous les pronostics en offrant la mairie de Lisbonne à l'ancien commissaire européen Carlos Moedas, dont la large coalition de droite a battu le socialiste Fernando Medina avec 35,8% des voix contre 31,7% pour le maire sortant.

Réagissant à la fin d'une soirée électorale qui s'est prolongée jusqu'aux premières heures de lundi, Antonio Costa s'est félicité

d'une "très nette victoire" au plan national, tout en reconnaissant la "frustration" provoquée par une "défaite inattendue" à Lisbonne.

C'est Antonio Costa, maire de Lisbonne entre 2007 et 2015, qui avait placé la capitale dans le giron de la gauche avant de céder la place à son dauphin Fernando Medina, grand perdant des élections après un échec qu'il a qualifié de "personnel".

Le prochain maire de la capitale, Carlos Moedas, 51 ans, a été commissaire européen pour la science et l'innovation entre 2014 et 2019.

Avant de partir à Bruxelles, il avait été secrétaire d'Etat du gou-

vernement de droite en charge de faire le lien avec la troika des créanciers (UE-BCE-FMI) qui, en 2011, avaient accordé au Portugal un plan de sauvetage financier assorti d'une sévère cure de rigueur budgétaire.

Son succès inattendu est venu apporter une bouffée d'oxygène au chef de l'opposition, Rui Rio, qui s'était dit prêt à abandonner la présidence du Parti social-démocrate si son camp obtenait un résultat aussi mauvais qu'en 2017.

"Nous sommes aujourd'hui en meilleure situation pour remporter les législatives en 2023", a-t-il déclaré alors que M. Costa dirige le pays depuis 2015 avec le soutien ta-

## Report du procès du frère de l'ancien président Bouteflika

**U**n procès pour des faits de corruption à l'encontre de Saïd Bouteflika, le frère cadet de l'ancien président algérien Abdelaziz Bouteflika, et d'autres anciens responsables, a été reporté par un tribunal d'Alger au 10 octobre, ont rapporté dimanche des médias locaux.

Saïd Bouteflika, ex-conseiller à la présidence, Tayeb Louh, ancien ministre de la Justice, et Ali Hadad, ancien patron des patrons algériens, devaient être jugés à partir de dimanche avec d'autres coaccusés, par le tribunal de Dar El Beïda, dans la banlieue est d'Alger.

L'avocat de Saïd Bouteflika, Miloud Brahimi, avait demandé le report "au regard des conditions psychologiques dans lesquelles se

trouve son client suite au décès de son frère" Abdelaziz le 17 septembre. Selon les médias, Saïd Bouteflika, 63 ans, est apparu pâle et amaigri à l'audience.

Le collectif des avocats des coaccusés avait en outre demandé le report afin de "mieux étudier le dossier" et permettre la comparaison de tous les accusés non détenus dans cette affaire.

La demande de remise en liberté formulée par la défense a cependant été refusée.

Saïd Bouteflika et les autres accusés sont notamment poursuivis pour "incitation à falsification de documents officiels", "abus de fonction", "entrave à la justice", "incitation à la partialité de la justice" et "outrage à magistrat".

Saïd Bouteflika avait été arrêté en mai 2019 en compagnie de trois coaccusés et condamné en septembre de la même année à 15 ans d'emprisonnement lors d'un procès éclairé devant un tribunal militaire pour "complot contre l'autorité de l'Etat et de l'armée".

Le 2 janvier 2021, une Cour d'appel militaire l'avait acquitté. Mais, étant sous le coup d'un mandat de dépôt pour "trafic d'influence", il avait été transféré d'une prison militaire à une prison civile.

Depuis la démission forcée d'Abdelaziz Bouteflika début avril 2019 sous la pression des manifestations du mouvement pro-démocratie Hirak et de l'armée, la justice algérienne a placé



en détention préventive ou condamné plusieurs anciens responsables politiques influents

ainsi que de puissants hommes d'affaires, notamment pour des faits de corruption.

Elections législatives allemandes

# Supériorité des sociaux démocrates

## Une longue période de paralysie s'annonce ...

Selon les résultats provisoires des élections législatives en Allemagne, annoncés ce lundi, les sociaux démocrates, le centre gauche du SPD dirigé par Olaf Scholz a réalisé le score de 25,7% des suffrages et a ainsi remporté d'une courte tête ce scrutin. Il devance les conservateurs de la CDU, parti de la chancelière Angela Merkel qui doit prendre sa retraite politique. Cette formation, menée par Armin Laschet,

accuse un score historiquement très bas de 24%, les conservateurs n'étant jamais tombés sous le seuil de 30%. Il est évident dans ces conditions qu'il s'agit, là, pour ce camp, d'un cuisant revers électoral et politique.

Le dilemme, c'est que, compte tenu de la particularité du système politique allemand, les deux camps revendiquent de former le futur gouvernement et s'emploient déjà activement, chacun de son côté, à tenter, autant que possible, de trouver une majorité au Bundestag.

Dans ce contexte particulier et assez mitigé, l'Allemagne, longtemps qualifiée de pôle de stabilité, notamment sous l'ère Merkel, entre dans une phase de grandes incertitudes, beaucoup plus imprévisible des suites d'élections législatives aux résultats très serrés, ce qui marquera un temps d'arrêt, voire une absence totale de la première puissance économique de l'Europe sur la scène internationale pendant une longue période, de longs mois, en l'occurrence. A ce propos, l'on doit rappeler qu'à l'issue du scrutin de 2017, les tractations, discussions et parfois tergiversations des partis ont duré six mois pour trouver finalement un gouvernement droite-gauche, consacrant la parenthèse d'une paralysie politique dans le pays, particulièrement en ce qui concerne les questions européennes.

Conscients de la contrainte

“

*La probabilité de la perspective d'une longue période d'immobilisme "inquiète" les partenaires européens ...*

temps imposée par la conjoncture européenne et internationale actuelle, les deux camps, le SPD mais aussi le centre droit disent œuvrer pour une rapide conclusion (avant Noël).

«L'Allemagne prendra la présidence du G7 en 2022», a mis en garde Armin Laschet, c'est pour quoi un nouveau gouvernement doit «venir très rapidement».

Par ailleurs, la probabilité de la perspective d'une longue période d'immobilisme «inquiète», d'après l'Agence française de presse (AFP), les partenaires européens, particulièrement au mo-

ment de cette phase de turbulences géostratégiques où l'Europe redoute, plus que jamais, une marginalisation géopolitique, commerciale et diplomatique face à la course effrénée et aux rivalités de plus en plus hystériques entre Etats-Unis d'Amérique et Chine. Cela préoccupe particulièrement la France qui assurera dès janvier la présidence semestrielle de l'Union européenne et compte, à cet effet, sur son partenaire de prédilection pour mettre en avant ses aspirations et faire avancer ses priorités sur une Europe beaucoup plus «souveraine». Ainsi, Paris espère avoir «vite» un chancelier allemand «fort» à ses côtés, a déclaré le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, Clément Beauce.

Là-dessus, il est à signaler que pendant les tractations d'alliances et de coalition, la chancelière Angela Merkel se contentera d'assurer la continuité des affaires courantes, sans pour autant prendre les grandes initiatives ou émettre les décisions majeures.

D'autre part, l'issue du processus des négociations entre les divers protagonistes demeure tributaire de la bonne volonté de deux petits partis, les libéraux du FDP et les écologistes, qualifiés par le quotidien Blid de «faiseurs de roi».

Le chef des premiers, Christian Lindner, a, d'ailleurs, estimé dimanche qu'il serait «souhaitable» pour sa formation et les éco-

logistes «de discuter d'abord entre eux» avant de prendre la décision de s'allier avec les sociaux démocrates ou les conservateurs.

L'ensemble des directions des différentes formations, susceptibles ou étant en mesure d'intégrer une future coalition, se réunit, dès lundi à Berlin. Des indications et signaux devraient commencer de se distiller quant aux alliances envisageables.

Rachid Meftah

“

*La France, qui assurera dès janvier la présidence semestrielle de l'UE, compte sur son partenaire de prédilection pour mettre en avant ses priorités pour une Europe beaucoup plus "souveraine"*

“

*Les conservateurs accusent un score historiquement très bas de 24% ... Ils n'étaient jamais tombés sous le seuil de 30%. Il s'agit d'un cuisant revers électoral et politique*

## La peine de mort encore appliquée dans une minorité de pays

En 1981, la France était le dernier pays de la Communauté européenne, ancêtre de l'UE, à abolir la peine de mort. Quarante ans après, une cinquantaine de pays dans le monde continuent d'appliquer la peine capitale.

Décapitation, électrocution, pendaison, peloton d'exécution ou encore injection létale: les méthodes prévues sont nombreuses, souligne l'ONG Amnesty International dans son dernier rapport, portant sur l'année 2020.

Fin 2020, Amnesty International comptabilisait 144 pays abolitionnistes en droit ou de facto, c'est-à-dire ceux n'ayant pas procédé à des exécutions au cours des dix dernières années. Soit près des trois quarts des Etats dans le monde.

Parmi eux, 108 ont aboli la peine de mort par la loi, pour tous les crimes, selon l'ONG. Près de la moitié d'entre eux se trouvent en Europe et en Asie centrale.

Depuis le début de l'année 2021, deux autres pays ont mis fin à l'application du châtiment capital, le Kazakhstan et le Malawi. En Sierra Leone, l'abolition a été votée en juillet mais la loi n'est toujours pas promulguée.

Aux Etats-Unis, la Virginie a rejoint en mars dernier les 22 autres Etats américains abolitionnistes, une décision d'autant plus symbolique que ce territoire détient le record d'exécutions dans l'histoire américaine et qu'aucun Etat de l'ancien Sud confédéré n'avait encore franchi ce pas. Trois autres Etats (Californie, Oregon, Pennsylvanie) observent un moratoire.

Plus de 30 pays d'Afrique maintiennent encore la peine de mort dans leur législation, mais un peu moins de la moitié ont procédé à des exécutions ces dernières années.

En 2020, aucune exécution n'a été recensée à Bahreïn, au Bélarus, au Japon, au Pakistan et au Sou-

dan, alors qu'en 2019 ces pays avaient tous appliqué des sentences capitales. La Gambie, la Malaisie, la Russie et le Tadjikistan ont maintenu leur moratoire sur les exécutions.

Au moins 483 personnes ont été exécutées en 2020 dans 18 pays selon Amnesty, soit une baisse de 26% par rapport à 2019 (657 exécutions), ce qui va dans le sens du recul constaté année après année depuis 2015.

Ce chiffre, le plus faible jamais enregistré depuis plus d'une décennie, n'inclut toutefois pas les milliers d'exécutions qui ont probablement eu lieu, selon Amnesty, en Chine, où ces données sont classées secret d'Etat, mais également en Corée du Nord et au Vietnam.

Quatre pays comptabilisent 88% de l'ensemble des exécutions recensées en 2020: l'Iran (246), l'Egypte (107), l'Irak (45) et l'Arabie saoudite (27).

La diminution du nombre

total d'exécutions enregistrées au niveau mondial est principalement imputable à deux pays du Moyen-Orient: l'Arabie Saoudite où ce nombre a chuté de 85% et l'Irak où il a diminué de plus de 50%.

En Arabie Saoudite qui avait recensé 184 exécutions en 2019, la baisse est en partie due à un moratoire sur les condamnés dans les affaires de trafic de drogue.

Bien que le royaume ait annoncé l'année dernière des réformes du système judiciaire, comme l'abolition de la peine de mort pour les personnes condamnées pour des crimes commis alors qu'elles avaient moins de 18 ans, au moins 40 personnes ont déjà été exécutées entre janvier et juillet 2021.

Après une interruption de plusieurs années, l'Inde, Oman et le Qatar ont repris les exécutions. En Afrique subsaharienne, les exécutions ont chuté de 36%, passant de 25 en 2019 à 16 l'an dernier. En revanche, en Égypte, elles

ont plus que triplé pour atteindre un total qui n'avait jamais été aussi élevé depuis le pic enregistré en 2013 (109 exécutions).

Pour la 12e année consécutive, les Etats-Unis ont été le seul pays du continent américain à mettre à mort des prisonniers. La Cour suprême a autorisé en juillet 2020 la reprise des exécutions fédérales après 17 ans d'interruption. Le nombre d'exécutions et de condamnations à mort a toutefois diminué par rapport à 2019, passant respectivement de 22 à 17 et de 35 à 18.

Au moins 1.477 condamnations à mort ont été recensées dans 54 pays en 2020, soit 36% de moins qu'en 2019, où l'ONG en avait enregistré au moins 2.307 dans 56 pays.

Cette baisse est due en partie à la pandémie de Covid-19 qui a entraîné des perturbations et des retards dans le fonctionnement des systèmes judiciaires partout dans le monde.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°33/INDH/2021**

Le 21 octobre 2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour A L'ACQUISITION DE TROIS AMBULANCES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PROVINCIAL DE REGULATION MEDICALE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE -TRANCHE 2

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 35.000,00 dhs (Trente-Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 336 500,00dhs (Un Million Trois Cent Trente Six Mille Cinq Cent Dirhams 00 Cts) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD 18-10-2021 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**N°8138 /PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°34/INDH/2021**

Le 21 Octobre 2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour A L'ACQUISITION DE TROIS AMBULANCES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PROVINCIAL DE REGULATION MEDICALE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE -TRANCHE 3

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être

téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 35.000,00 dhs (Trente-Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 336 500,00dhs (Un Million Trois Cent Trente Six Mille Cinq Cent Dirhams 00 Cts) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD 18-10-2021 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**N°8139 /PA**

**ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
De l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Drâa-Tafilalet  
Direction Provinciale de Midelt**

**AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES (Séance publique)**

Le 21/10/2021, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sis à Avenue El Massira BP 317 Midelt, à l'ouverture des plis concernant les consultations Architecturales suivantes :

Consultation architecturale n°06/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT MZIZAL A LA CT MZIZAL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 09h30  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 9 000 000,00 DH HT (Neuf millions de Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°07/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE DE DEUXIEME CHANCE-NOUVELLE GENERATION A LA CT BOUMIA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE

MIDELETT »  
• Heure d'ouverture des plis : 10h00  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 833 000,00 DH HT (Huit cent trente-trois mille Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°08/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE TAFATOUH A LA CT MIDELETT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 10h30  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 958 300,00 DH HT (Neuf cent cinquante-huit mille trois cents Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°09/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE ESPACES D'ORIENTATION A LA CT : AGHBALOU, GOURRAMMA, ITZER, RICH RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 11h00  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 555 000,00 DH HT (Cinq cent cinquante-cinq mille Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°10/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 40 SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 11h30  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 690 000,00 DH HT (Six millions neuf cents mille Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°11/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES AUX DOUZE (12) ECOLES PRIMAIRES ET UN MUR DE CLOTURE A L'ECOLE AGHBALOU, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 12h00  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 650 000,00 DH HT (Six cent cinquante mille Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°12/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE VINGT (20) SALLES DE CLASSES PRIMAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 12h30  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 700 000,00 DH HT (Deux millions sept cents mille Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°13/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE DOUZE (12) SALLES DE CLASSES AU COLLEGE AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 13h00  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 000 000,00 DH HT (Deux millions de Dirhams et 00 Centimes) HT

Consultation architecturale n°14/MID/CA/2021  
Objet : « CONSULTATION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BOUADILE ALA CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELETT »

• Heure d'ouverture des plis : 13h30  
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 9 000 000,00 DH HT (Neuf millions de Dirhams et 00 Centimes) HT

Le dossier de la consultation peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'AREF Drâa -Tafilalet de Midelt, sis à Avenue El Massira BP 317 Midelt, il peut être également

être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101, et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certains règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les architectes peuvent :  
• Soit déposer leurs plis, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage sis à l'adresse précitée ;  
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
• Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

**N°8140 /PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DIRECTION REGIONALE  
CASA-SETTAT  
CHP MOULAY ABDEL-  
LAH DE MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 12/2021  
(SEANCE PUBLIQUE)  
RESERVE A LA P.M.E**

Le 21/10/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion du CHP de Mohammedia à l'ouverture des plis

relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Activités d'accueil des malades pour le Centre hospitalier préféctoral de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'unité de gestion financière et comptable sis à : Avenue Hassan II Mohammedia, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
□ Quatre cent quarante et un mille six cent quatre vingt douze dirhams seize centimes. □ 441.692,16 dhs

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt-cinq mille dirhams (25.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau de l'unité de gestion financière et comptable, avenue Hassan II Mohammedia ;  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les effectuer par voie électronique ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N°8141 /PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFT  
PREFECTURE DE MARRAKECH  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 59/2021/BG  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 22 octobre 2021 à 10 heures, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : **TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE DU BATIMENT D'EXTENSION DU SIÈGE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PREFECTURE DE MARRAKECH**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 DHS (TRENTE MILLE DHS)

- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C. de **1 863 000,00 (UN MILLION HUIT CENT SOIXANTE TROIS MILLE DHS T.T.C.)**

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Marrakech Safi ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant

<b>J</b>	<b>J6</b>	
<b>ELECTRICITE</b>	<b>Réalisation de réseaux électriques MT et transformation MT-BT et réseau basse tension</b>	<b>3</b>

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 04 du Règlement de consultation .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

**N°8142 /PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts  
Direction Régionale  
des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
La Désertification de  
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N  
06/2021/DREFLCD-  
RSZZ du 20/10/2021  
Le 20 Octobre 2021 à dix (10)  
heures, il sera procédé dans  
la salle de réunion de la Di-  
rection Régionale des Eaux  
et Forêts et de la Lutte Contre  
la Désertification de  
Rabat Salé ZemmourZaer,  
sise Avenue Khalid Ibn  
Walid Khémisset à l'ouverture  
des plis relatifs à l'Appel  
d'Offres ouvert de prix  
concernant la réalisation de  
l'étude d'aménagement de  
la ceinture verte de Rabat,  
sur une superficie d'environ  
1.000 ha, relevant de la  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la Lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat - Direction Régionale  
des Eaux et Forêts et de la  
Lutte Contre la Désertification  
de Rabat-Salé-Zemmour-  
Zaer à Khémisset (lot  
unique).  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuite-  
ment du bureau de la Direction  
Régionale des Eaux et  
Forêts et de la Lutte Contre

la Désertification de Rabat  
Salé ZemmourZaer à  
Khémisset, il peut égale-  
ment être téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
publics : [www.marches-  
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Trente  
milles dirhams (30.000,00 Dh).  
L'acte de cautionnement  
doit être libellé au nom de  
la Direction Régionale des  
Eaux et Forêts et de la Lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat Salé ZemmourZaer.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Cent cinquante  
milles dirhams (150 000,00 Dh)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, 31 et 148 du décret n°02-  
12-349 relatif aux marchés  
publics  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité  
- Soit les déposer contre  
récépissé leurs plis dans le  
bureau d'ordre de la Direction  
Régionale des Eaux et  
Forêts et de la Lutte Contre  
la Désertification de Rabat  
Salé Zemmour Zaer sise avenue  
Khalid Ibn Walid Khémisset.  
- Soit les remettre au président  
de la commission

d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit les déposer électroni-  
quement au portail des  
marchés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.  
Pour les entreprises non in-  
stallées au Maroc, elles  
doivent fournir les dossiers  
tels que prévu par l'article 8  
du règlement de consulta-  
tion.  
**N°8114/PA**  
**OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)**  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DES PROVINCES SA-  
HARIENNES  
Relevé des index des  
compteurs, distribution  
des factures et interven-  
tions sur compteurs pour  
les centres relevant de DR8  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT - N°  
43DR8/C/2021 à plusieurs  
lots Séance publique  
La Direction Régionale Des  
Provinces Sahariennes de  
l'ONEE-Branche Eau, sise à  
Quartier administratif AV  
de la MECQUE à Laâyoune,  
lance le présent appel  
d'offres qui concerne :  
Relevé des index des compteurs,  
distribution des factures  
et interventions sur  
compteurs pour les centres  
relevant de DR8 :  
- Lot N° 2 : Centres relevant

de l'Agence mixte SMARA  
(AM8/1);  
- Lot N° 4 : Centres relevant  
de l'Agence Mixte BOUJ-  
DOUR (AM8/3).  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 10 du règlement  
de la consultation.  
L'estimation du coût des  
prestations s'élève à  
- Lot N° 2 : 289 860,00 DH  
TTC ;  
- Lot N° 4 : 245 760,00 DH  
TTC.  
Le montant du caution-  
nement provisoire est fixé à :  
- Lot N° 2 : 3 000,00 DH ;  
- Lot N° 4 : 3 000,00 DH.  
Le dossier d'appel d'offres  
est téléchargeable sur le  
portail marocain des  
marchés publics à l'adresse :  
[https://www.marches-  
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'adresse  
suivante :  
- Bureau d'ordre de la Di-  
rection Régionale des  
Provinces Sahariennes de  
l'ONEE Branche Eau.  
Adresse : Quartier adminis-  
tratif, AV de La Mecque  
Laâyoune - Tél : 05 28 89 36  
56 ou 05 28 89 37 61/62.  
Le dossier d'appel d'offres  
est remis gratuitement aux  
candidats.  
Les plis des concurrents,  
établis et présentés confor-  
mément aux prescriptions  
du règlement de la consul-  
tation, doivent être :  
- Soit déposés contre  
récépissé au Bureau d'Or-  
dre de la Direction Ré-  
gionale des Provinces

Sahariennes avant la date et  
l'heure fixées pour la séance  
d'ouverture des plis.  
- Soit envoyés par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au Bureau  
d'Ordre de la Direction Ré-  
gionale des Provinces Sa-  
hariennes avant la date et  
heure de la séance d'ou-  
verture des plis.  
- Soit remis au président de  
la commission d'appel d'of-  
fres en début de la séance  
publique d'ouverture des  
plis.  
L'ouverture publique des  
plis aura lieu le 22 Octobre  
2021 à partir du 10h00au  
siège de la Direction Ré-  
gionale des Provinces Sa-  
hariennes sise au Quartier  
administratif, AV de la  
Mecque-Laâyoune.  
L'ouverture des enveloppes  
se fait en un seul temps.  
Pour toute demande d'é-  
claircissement, renseigne-  
ment ou réclamation  
concernant le présent appel  
d'offres ou les documents y  
afférents, contacter la Divi-  
sions Achats de la Direction  
Régionale des Provinces Sa-  
hariennes de l'ONEE-  
Branche Eau - Adresse :  
Quartier administratif, AV  
de la Mecque -Laâyoune.  
Fax : 05 28 89 24 93 - Email :  
[stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma) ;  
[hrguia@onee.ma](mailto:hrguia@onee.ma)  
Le règlement des achats de  
l'ONEE et les cahiers  
généraux sont télécharge-  
ables à partir du site in-  
ternet des achats de l'ONEE -  
Branche Eau à l'adresse :  
<http://www.onep.ma/>(Es-

pace Entreprise - rubrique  
Achats).  
**N°8115/PC**  
**CESI SAFEWATER  
MAROC  
CAPITAL SOCIAL  
DE 220.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL :**  
Casablanca, 26 Avenue  
Mers Sultan APT3 Etage 1  
Aux termes du procès vé-  
ral de l'assemblée générale  
extraordinaire des associés  
de la société CESI SAFE-  
WATER MAROC SARL,  
tenue en date du 01 Juillet  
2021, au siège social de la  
société, il a été décidé :  
- Approbation du rapport  
du liquidateur sur les  
opérations de liquidation  
de la société « CESI SAFE-  
WATER Maroc » et lui  
donne quitus entier et  
définitif de sa mission ;  
- Approbation du bilan de  
clôture de liquidation arrêté  
au 30 JUIN 2021, duquel il  
ressort que la société ne dis-  
pose d'aucun actif ni de  
disponibilités en banque et  
qu'il n'est débiteur d'aucun  
passif envers les tiers.  
- la liquidation de la société  
« CESI SAFEWATER  
Maroc », dont la dissolution  
a été décidée le 1er juillet  
2021, est clôturée.  
Le dépôt légal a été effectué  
au Tribunal de Commerce  
de Casablanca en date du  
21/09/2021 sous le n°  
793423. Le numéro au regis-  
tre chronologique est  
32554.  
**N°8116/PA**

المملكة المغربية  
الجمهورية المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
Ministère de l'Éducation  
Nationale et de la Formation Professionnelle  
Et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ARIEF DE LA REGION FES MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2021/INPT**

Le Vendredi 22 Octobre 2021 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

**Fourniture et livraison de matériel de laboratoire pour le compte de l'INPT, sis à Rabat-avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane.**

**Marché allotté :**

- Lot n°1 : Fourniture et livraison de matériel électronique.
- Lot n°II : Fourniture et livraison des cartes électroniques.
- Lot n°III : Fourniture et livraison d'appareil de sonde d'empreinte digitale.
- Lot n°IV : Fourniture et livraison de générateur de signal vidéo.
- Lot n°V : Fourniture et livraison d'Oscilloscope numérique.
- Lot n°VI : Fourniture et livraison d'analyseurs de spectre.
- Lot n°VII : Fourniture et livraison d'éléments optiques.
- Lot n°VIII : Fourniture et livraison d'éléments de vision.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site web suivant : [www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée pour chaque à la somme de :

- Lot n°I : deux cent cinquante-neuf mille deux cents dirhams TTC. (259 200,00 DH/TTC)
- Lot n°II : quatre-vingt-trois mille trois cent quatre-vingt-sept dirhams 60 cts TTC (83 397,60 DH/TTC).
- Lot n°III : quarante-cinq mille trois cent soixante dirhams TTC (45 360,00 DH/TTC).
- Lot n°IV : douze mille neuf cent soixante dirhams TTC (12 960,00 DH/TTC).
- Lot n°V : cent six mille neuf cent vingt dirhams TTC (106 920,00 DH/TTC).
- Lot n°VI : trois cent vingt-quatre mille dirhams TTC (324 000,00 DH/TTC).
- Lot n°VII : cent soixante-deux mille dirhams TTC (162 000,00 DH/TTC).
- Lot n°VIII : quarante-trois mille deux cents dirhams TTC (43 200,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/14/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre réception leur plis dans le bureau du Service des Achats - INPT, Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation, notamment :

- ✓ Note technique établie par le concurrent, dûment signée et cachetée, précisant la marque, l'origine et les références techniques du matériel proposé pour chaque lot conforme au modèle joint en annexe C du règlement de la consultation.

La documentation technique relative au matériel objet du présent appel d'offres doit être déposée auprès du Service des Achats de l'INPT au plus tard le 21/10/2021 à 16h30 et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

**N°104/PC**

ROYAUME DU MAROC  
المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
Ministère de l'Éducation  
Nationale et de la Formation Professionnelle  
Et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ARIEF DE LA REGION FES MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

**Avis modificatif de l'avis d'appels d'offres ouverts**  
**Apparu dans le journal libération N°9417 du**  
**16/09/2021**

Le 11 Octobre 2021IL sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous ), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
24/INV/2021	Travaux de construction d'une administration à l'école Sebaa Rouadi centre relevant de la Direction Moulay Yacoub.	SEPT MILLE (7000.00) DIRHAMS	280 000,00 (DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE) DH TTC	10h 00mn	
25/INV/2021	Travaux de construction d'une cantine scolaire à l'école Sebaa Rouadi centre relevant de la Direction Moulay Yacoub.	SEPT MILLE (7000.00) DIRHAMS	300 000,00 (TROIS CENT MILLE) DH TTC	10h 30mn	
26/INV/2021	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation du siège de la direction provinciale de Moulay Yacoub.	DEUX MILLES (2 000.00) DIRHAMS	30 000.00 (TRENTE MILLE) DH TTC	11h 00mn	D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages) D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) ; D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre réception, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

**N°8118/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
Professionnelle, de l'En-  
seignement Supérieur et de  
la Recherche Scientifique

Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua  
AVIS DE LA CONSULTA-  
TION ARCHITECTURALE  
N° 10/2021/CH/INV/C  
(Séance publique)

Le 22/10/2021 à 15h30, il sera  
procédé dans les bureaux de  
Monsieur le directeur provin-  
cial du MENFPESRS à  
Chichaoua (Av. Mohamed VI,  
Hay Mohammadi - CU  
Chichaoua), à l'ouverture des  
plus des architectes relatifs à la  
consultation architecturale,  
pour : les études architec-  
turales et le suivi des travaux  
d'extension des établisse-  
ments primaires relevant de la  
Direction Provinciale de  
Chichaoua, AREF-MS par  
vingt et un (21) salles d'en-  
seignement préscolaire.

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
au Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine. Il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma),

Le budget prévisionnel maxi-  
mum, hors taxes, pour l'exé-  
cution des travaux est de : 4  
740 750,00 dhs (Quatre Mil-  
lions Sept Cent Quarante  
Dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101 et 102 du  
décret N° 2-12-349 du 08  
Joumada I 1434 (20 mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

□ Soit envoyer les plis par  
courrier recommandé avec ac-  
cusé de réception aux bureaux  
du Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine, Avenue Mo-  
hamed VI, Hay Mohammadi,  
CHICHAOUA;

□ Soit déposer contre  
réception leurs plis au bureau  
précité.

□ Soit les remettre au prési-  
dent du jury au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
\*En application des disposi-  
tions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 20-14 du 4  
septembre 2014 relatif à la dé-  
matérialisation des procé-  
dures des marchés publics, les  
concurrents peuvent soumis-  
sionner électroniquement  
dans le cadre de cet appel  
d'offres au portail des  
marchés de l'état «  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
les articles 06 et 08 du règle-  
ment de consultation architec-  
turale.

N°8119 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche  
Scientifique

Académie Régionale  
d'Éducation et  
de Formation  
Région de Marrakech Safi

Direction provinciale  
de Chichaoua  
AVIS DE LA CONSULTA-  
TION ARCHITECTURALE  
N° 09/2021/CH/INV/C  
(Séance publique)

Le 22/10/2021 à 14h30, il sera  
procédé dans les bureaux de  
Monsieur le directeur provin-  
cial du MENFPESRS à  
Chichaoua (Av. Mohamed VI,  
Hay Mohammadi - CU  
Chichaoua), à l'ouverture des  
plus des architectes relatifs à la  
consultation architecturale,  
pour : les études architec-  
turales et le suivi des travaux  
d'extension des établisse-  
ments primaires implantés au  
cercle d'Imintanoute relevant  
de la Direction Provinciale de  
Chichaoua, AREF-MS par  
douze (12) salles d'enseigne-  
ment préscolaire.

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
au Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine. Il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma),

Le budget prévisionnel maxi-  
mum, hors taxes, pour l'exé-  
cution des travaux est de : 2  
709 000,00 dhs (Deux Mil-  
lions Sept Cent Neuf Mille  
Dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101 et 102 du  
décret N° 2-12-349 du 08  
Joumada I 1434 (20 mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

□ Soit envoyer les plis par  
courrier recommandé avec ac-  
cusé de réception aux bureaux  
du Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine, Avenue Mo-  
hamed VI, Hay Mohammadi,  
CHICHAOUA;

□ Soit déposer contre  
réception leurs plis au bureau  
précité.

□ Soit les remettre au prési-  
dent du jury au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
\*En application des disposi-  
tions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 20-14 du 4  
septembre 2014 relatif à la dé-  
matérialisation des procé-  
dures des marchés publics, les  
concurrents peuvent soumis-  
sionner électroniquement  
dans le cadre de cet appel  
d'offres au portail des  
marchés de l'état «  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
les articles 06 et 08 du règle-  
ment de consultation architec-  
turale.

N°8120 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
Professionnelle, de l'En-  
seignement Supérieur et de  
la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Édu-  
cation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua  
AVIS DE LA CONSULTA-  
TION ARCHITECTURALE  
N° 08/2021/CH/INV/C  
(Séance publique)

Le 22/10/2021 à 12h, il sera  
procédé dans les bureaux de  
Monsieur le directeur provin-  
cial du MENFPESRS à  
Chichaoua (Av. Mohamed VI,

Hay Mohammadi - CU  
Chichaoua), à l'ouverture des  
plus des architectes relatifs à la  
consultation architecturale,  
pour : les études architec-  
turales et le suivi des travaux  
d'extension des établisse-  
ments primaires implantés au  
cercle de Mtouga relevant de  
la Direction Provinciale de  
Chichaoua, AREF-MS par  
douze (12) salles d'enseigne-  
ment préscolaire.

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
au Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine. Il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma),

Le budget prévisionnel maxi-  
mum, hors taxes, pour l'exé-  
cution des travaux est de : 2  
709 000,00 dhs (Deux Mil-  
lions Sept Cent Neuf Mille  
Dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101 et 102 du  
décret N° 2-12-349 du 08  
Joumada I 1434 (20 mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

□ Soit envoyer les plis par  
courrier recommandé avec ac-  
cusé de réception aux bureaux  
du Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine, Avenue Mo-  
hamed VI, Hay Mohammadi,  
CHICHAOUA;

□ Soit déposer contre  
réception leurs plis au bureau  
précité.

□ Soit les remettre au prési-  
dent du jury au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
\*En application des disposi-  
tions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 20-14 du 4  
septembre 2014 relatif à la dé-  
matérialisation des procé-  
dures des marchés publics, les  
concurrents peuvent soumis-  
sionner électroniquement  
dans le cadre de cet appel  
d'offres au portail des  
marchés de l'état «  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
les articles 06 et 08 du règle-  
ment de consultation architec-  
turale.

N°8121 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche  
Scientifique

Académie Régionale d'Édu-  
cation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua  
AVIS DE LA CONSULTA-  
TION ARCHITECTURALE  
N° 07/2021/CH/INV/C  
(Séance publique)

Le 22/10/2021 à 11h, il sera  
procédé dans les bureaux de  
Monsieur le directeur provin-  
cial du MENFPESRS à  
Chichaoua (Av. Mohamed VI,  
Hay Mohammadi - CU  
Chichaoua), à l'ouverture des  
plus des architectes relatifs à la  
consultation architecturale,  
pour : les études architec-  
turales et le suivi des travaux  
d'extension des établisse-  
ments primaires implantés au  
cercle de Mejjat relevant de la  
Direction Provinciale de

Chichaoua, AREF-MS par  
dix-sept (17) salles d'enseigne-  
ment préscolaire.

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
au Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine. Il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma),

Le budget prévisionnel maxi-  
mum, hors taxes, pour l'exé-  
cution des travaux est de : 3  
837 750,00 dhs (Trois Mil-  
lions Huit Cent Trente-sept  
Mille Sept Cent Cinquante  
Dirhams).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101 et 102 du  
décret N° 2-12-349 du 08  
Joumada I 1434 (20 mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

□ Soit envoyer les plis par  
courrier recommandé avec ac-  
cusé de réception aux bureaux  
du Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine, Avenue Mo-  
hamed VI, Hay Mohammadi,  
CHICHAOUA;

□ Soit déposer contre  
réception leurs plis au bureau  
précité.

□ Soit les remettre au prési-  
dent du jury au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
\*En application des disposi-  
tions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 20-14 du 4  
septembre 2014 relatif à la dé-  
matérialisation des procé-  
dures des marchés publics, les  
concurrents peuvent soumis-  
sionner électroniquement  
dans le cadre de cet appel  
d'offres au portail des  
marchés de l'état «  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
les articles 06 et 08 du règle-  
ment de consultation architec-  
turale.

N°8122 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche  
Scientifique

Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua  
AVIS DE LA CONSULTA-  
TION ARCHITECTURALE  
N° 06/2021/CH/INV/C  
(Séance publique)

Le 22/10/2021 à 10h, il sera  
procédé dans les bureaux de  
Monsieur le directeur provin-  
cial du MENFPESRS à  
Chichaoua (Av. Mohamed VI,  
Hay Mohammadi - CU  
Chichaoua), à l'ouverture des  
plus des architectes relatifs à la  
consultation architecturale,  
pour : les études architec-  
turales et le suivi des travaux  
d'extension des établisse-  
ments primaires implantés au  
cercle de Chichaoua relevant  
de la Direction Provinciale de  
Chichaoua, AREF-MS par  
vingt-trois (23) salles d'en-  
seignement préscolaire.

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
au Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine. Il peut

également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma),

Le budget prévisionnel maxi-  
mum, hors taxes, pour l'exé-  
cution des travaux est de : 5  
192 250,00 dhs (Cinq Mil-  
lions Cent Quatre-vingt-  
deux Mille Deux Cent  
Cinquante Dirhams).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101 et 102 du  
décret N° 2-12-349 du 08  
Joumada I 1434 (20 mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

□ Soit envoyer les plis par  
courrier recommandé avec ac-  
cusé de réception aux bureaux  
du Service des affaires admini-  
stratives et financières, des  
constructions, d'équipement  
et du patrimoine, Avenue Mo-  
hamed VI, Hay Mohammadi,  
CHICHAOUA;

□ Soit déposer contre  
réception leurs plis au bureau  
précité.

□ Soit les remettre au prési-  
dent du jury au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
\*En application des disposi-  
tions du décret précité et  
celles de l'arrêté n° 20-14 du 4  
septembre 2014 relatif à la dé-  
matérialisation des procé-  
dures des marchés publics, les  
concurrents peuvent soumis-  
sionner électroniquement  
dans le cadre de cet appel  
d'offres au portail des  
marchés de l'état «  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
les articles 06 et 08 du règle-  
ment de consultation architec-  
turale.

N°8123 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche  
Scientifique

Académie Régionale  
d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale  
de Chichaoua  
AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° CA 07 / DRAC / 2021

Le 22/10/2021 à 10 heures, il  
sera procédé au siège de la Di-  
rection Régionale de l'Agricul-  
ture de l'Oriental à Oujda à  
l'ouverture des plis relative à  
L'AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE relatif  
aux ETUDES ARCHITEC-  
TURALES ET SUIVI DES  
Travaux de construction des  
locaux de la coopérative  
MAROC VERT sis à Had Beni  
Chiker (unité de trituration  
des olives) dans la province  
de Nador relevant de la zone  
d'action de la Direction Ré-  
gionale de l'Agriculture de  
l'Oriental Oujda en lot unique.  
Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
au bureau de service de la lo-  
gistique de la Direction Ré-  
gionale de l'Agriculture de  
l'Oriental à Oujda Bd LOU-  
JIDI Moustapha, Route  
AQUINT ESSRAK BP 704  
Oujda, il peut être également  
téléchargé à partir du portail  
du marché de l'état  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-le budget prévisionnel maxi-  
mum hors taxe pour l'exé-  
cution des travaux à réaliser est  
de : neuf Cent quatre-vingt  
Mille quatre cent quarante  
dirhams (980 440,00 dhs) HT  
- le contenu, ainsi que la  
présentation des dossiers des  
concurrents doivent être con-  
formes aux dispositions des  
articles 100-101 et 102 du  
décret n° 02-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :

articles 100-101 et 102 du  
décret n° 02-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

Soit déposer contre réception  
leurs plis au secrétariat de la  
Direction Régionale de l'Agricul-  
ture de l'Oriental à Oujda.  
Soit les transmettre par voie  
électronique dans les condi-  
tions prévues à l'arrêté du  
Ministre de l'Economie et Fi-  
nances 14.20 du 4 septembre  
2014

Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception, au bureau précité  
- soit les remettre au président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 08 du règlement de  
Consultation.

N°8124 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de  
la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et des  
Eaux et Forêts

AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° CA 08 / DRAC / 2021

Le 25/10/2021 à 10 heures,  
il sera procédé au siège de la  
Direction Régionale de l'Agricul-  
ture de l'Oriental à Oujda à  
l'ouverture des plis relative  
aux études architecturales et  
suivi des Travaux de Con-  
struction des locaux de la  
coopérative ATMANI (unité  
de valorisation du miel) Com-  
mune Rurale Boughriba  
province de BERKANÉ relé-  
vant la zone d'action de la Di-  
rection Régionale de  
l'Agriculture de l'Oriental en  
lot unique

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
au bureau de service de la lo-  
gistique de la Direction Ré-  
gionale de l'Agriculture de  
l'Oriental à Oujda Bd LOU-  
JIDI Moustapha, Route  
AQUINT ESSRAK BP 704  
Oujda, il peut être également  
téléchargé à partir du portail  
du marché de l'état  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-le budget prévisionnel maxi-  
mum hors taxe pour l'exé-  
cution des travaux à réaliser est  
de : Quatre Cent quarante  
Mille dirhams (440 000 .00  
DHS) HT

- le contenu, ainsi que la  
présentation des dossiers des  
concurrents doivent être con-  
formes aux dispositions des  
articles 100-101 et 102 du  
décret n° 02-12-349 du 8  
joumada I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

Soit déposer contre réception  
leurs plis au secrétariat de la  
Direction Régionale de l'Agricul-  
ture de l'Oriental à Oujda.  
Soit les transmettre par voie  
électronique dans les condi-  
tions prévues à l'arrêté du  
Ministre de l'Economie et Fi-  
nances 14.20 du 4 septembre  
2014

Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception, au bureau précité  
- soit les remettre au président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 08 du règlement de  
Consultation.

N°8125 /PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'ÉQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT,**  
**DE LA LOGISTIQUE**  
**ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVIN-**  
**CIALE DE L'E-**  
**QUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT**  
**DE LA LOGISTIQUE ET**  
**DE L'EAU**  
**DE KHEMISSSET**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 41/2021/KH**  
 Le 21/10/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour : Achat de fourniture de Bureau pour le fonctionnement des services de la DPETLE de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DH (Quarante mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 2.720.640,00 Dhs (Deux millions sept cent vingt mille six cent quarante Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.;  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 -soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
**N°8128 /PA**

**D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 40/2021/KH**  
**RÉSERVE**  
**AUX PETITES ET**  
**MOYENNES ENTRE-**  
**PRISES NATIONALES**  
 Le 21/10/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour : Achat de fourniture de Bureau pour le fonctionnement des services de la DPETLE de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 600,00 DH (Six cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 39.510,00 Dhs (Trente neuf mille cinq cent dix Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés de la DPETLE de Khémisset avant le 20/10/2021 à 11h00.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.;  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 -soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.  
 En application de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 3011-13 du di al hijra 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013 ) relatif aux marchés publics , le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales , ainsi les concurrents doivent présenter les pièces concernant les PME lors de la production du dossier administratif complémentaire.  
 Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter :  
 E-mail : [dpetlekhemisset@](mailto:dpetlekhemisset@)

gmail.com .  
**N°8129 /PA**  
**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'intérieur**  
**Province de Settat**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°07/BG/2021**  
 Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur  
 Le 21/10/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de fourniture de bureau - papeterie et imprimés destinée aux services relevant de la Province de Settat.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat, Quartier Administratif Avenue Hassan II Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :5000,00 dh (cinq mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 270 006,00dhs.T.T.C (deux cent soixante-dix mille six dirhamstoutes taxes comprises).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
 • Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics;  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 3011-13 portant application de l'article 156 du décret précité pour la petite et moyenne entreprise nationale.  
**N°8130 /PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'intérieur**  
**Province de Settat**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°08/BG/2021**  
 Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur  
 Le 21/10/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de fourniture pour le matériel informatique destinée aux services relevant de la Province de Settat.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat, Quartier Administratif Avenue Hassan II Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics:

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 dh (cinq mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 280 020,00 dhs T.T.C (deux cent quatre-vingt mille vingt dirhams toutes taxes comprises).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division

d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
 • Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics;  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°3011-13 portant application de l'article 156 du décret précité pour la petite et moyenne entreprise nationale.  
**N°8131 /PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER**  
**DRETLE RABAT-SALE-KENITRA** **DPETLE DE KHEMISSSET**

**TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407**  
**DU PK 62+100 AU PK 84+186 – PROVINCE DE KHEMISSSET.**

**AVIS DE REPORT**  
**DE L'APPEL D'OFFRES N° KH/02/2021/CFR**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° **KH/02/2021/CFR** relatif aux « **Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 62+100 au PK 84+186 - Province de Khémisset** » que la date d'ouverture des plis, initialement prévue pour le **30/09/2021 à 10h00** sera reportée pour le **26/10/2021 à 11h00**.  
**N°8126 /PA**



**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL KELEAA DES SRAGHINA**  
**CERCLE SHARIJ SANHAJA**  
**CAIDAT SIDI AISSA**  
**COMMUNE SIDI AISSA BEN SLIMANE.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 03/2021**  
 Séance publique

**Le : 25/10/2021, à 10H** du matin, Il sera procéder dans le bureau du Président de la Commune Sidi Aissa ben Slimane l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres des prix des services suivants :

N°A.A. O	Objet de l'appel d'offres	Caution provisoire	Période	Estimation Annuel
03/2021-A	Affermage du souk hebdomadaire	10000.00dhs	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	64000.00dhs
03/2021-B	Affermage de l'abattoir du souk hebdomadaire communal	1000.00 dhs	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	3000.00 dhs.
03/2021-C	Affermage de l'abattoir du souk hebdomadaire communal	3000.00	Récolte 2021	8000.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des recettes de la Commune Sidi Aissa ben Slimane, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29,27 et 31 n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des recettes de la Commune.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2-12-349 précité ; sont celles prévues par l'article 04 de règlement de consultation.  
 N.B: Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.  
**N°8127 /PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE  
 DE KHÉNIFRA  
 COMMUNE  
 DE KHÉNIFRA  
 SERVICE DES MARCHÉS  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT N° : 10/2021  
 Le 26/10/2021 à 11: 00  
 heures il sera procédé dans les  
 bureaux de M. Le président  
 de la commune de Khénifra à  
 l'ouverture des plis relatifs à  
 l'appel d'offres sur offres de  
 prix concernant :  
 Réhabilitation réseau de l'é-  
 clairage public (Bd Zerkat-  
 touni route de Tadla et Bd  
 Mohamed VI route de  
 Meknès).  
 Le dossier d'appel d'offres  
 peut être retiré auprès service  
 des marchés de la commune  
 de Khénifra, il peut égale-  
 ment être téléchargé à partir  
 du portail des marchés de l'É-  
 tat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de : Cinq  
 Mille (5.000,00) Dirhams.  
 L'estimation des couts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à la  
 somme de :  
 Deux Cent Quatre Vingt et  
 Un Mille Huit Cent Quatorze  
 Dirhams, 00 Cts T.T.C.  
 (281.814,00 DHS T.T.C.).  
 Le contenu ainsi que la  
 présentation des dossiers des  
 concurrents doivent être con-  
 formes aux dispositions des  
 articles 27, 29 et 31 du décret  
 n° 2-12-349 relatif aux  
 marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé  
 leurs plis dans le bureau du  
 service des marchés de la  
 commune de Khénifra  
 - Soit les envoyer par courrier  
 recommandé avec accusé de  
 réception au bureau précité ;  
 - soit l'envoyé par courrier  
 électronique (soumission  
 électronique)  
 - Soit les remettre au prési-  
 dent de la commission d'ap-  
 pel d'offres au début de la  
 séance et avant l'ouverture  
 des plis.  
 Les pièces justificatives des  
 Dossier administratif, Dossier  
 technique et Les pièces com-  
 plémentaires exigées par le  
 dossier d'appel d'offres à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 25 du décret n° 2-  
 12-349 précité, et par l'article  
 10 du règlement de consulta-  
 tion.

N°8132 /PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Culture de la  
 Jeunesse et des Sports  
 Département de la Culture  
 Direction Régionale  
 Dakhla-Oued Eddahab  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT N° 05/DCD  
 /2021 (Séance publique)  
 Le 29 /10 / 2021, à 11 h:00 il  
 sera procédé, Dans les bu-  
 reaux de la maison de la cul-  
 ture Elwahda Sis Hay  
 Elwahda - A Dakhla, à l'ou-  
 verture des plis relatifs à l'ap-  
 pel d'offres ouvert sur offres  
 de prix pour « L'ACCUEIL  
 LA SECURITE, LA SURVEIL-  
 LANCE ET GARDIEN-  
 NAGE DE LA

CONSERVATION DES  
 GRAVURES RUPESTRES ET  
 DES SITES ARCHE-  
 OLOGIQUES à BIR GUEN-  
 DOUZ «.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 peut être retiré au service des  
 affaire administratif et finan-  
 cière, il peut également être  
 téléchargé à partir du portail  
 des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire  
 est quantant Mille Dirhams  
 (50.000 DHS).  
 L'estimation du coût des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à la  
 somme de SEPT CENT  
 SOIXANTE DIX HUIT  
 MILLES CINQ CENT  
 QUARANTE DEUX  
 DIRHAMS ET 34 CTS  
 TOUTES TAXES COM-  
 PRISES (778542.34 DHS  
 TTC).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des dossiers  
 des concurrents doivent être  
 conformes aux dispositions  
 des articles 27, 29, 31 et 148 du  
 décret n° 2-12-349 du 8  
 Joumada I (20 mars 2013)  
 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 1- Soit déposer contre  
 récépissé leurs plis au bureau  
 d'ordre du direction régionale  
 la culture de la région Dakha-  
 oued eddahab à l'adresse sus-  
 indiquée ;  
 • Soit les envoyer par cour-  
 rier recommandé avec accusé  
 de réception au direction de la  
 culture Dakhla sis Av Moh-  
 amed Fadel Semlali - à  
 Dakhla .

• Soit les remettre au prési-  
 dent de la commission d'Ap-  
 pel d'Offres au début de la  
 séance et avant l'ouverture  
 des plis ;  
 • Soit transmettre leurs  
 dossiers par voie électronique  
 via le portail marocain des  
 marchés publics conformé-  
 ment à l'arrêté du ministre de  
 l'économie et des finances  
 n°20-14 du 04/09/2014.  
 Les échantillons exigés à  
 l'article 15 du règlement de  
 consultation doivent être dé-  
 posés à la maison de la cul-  
 ture elwahda sis hay elwahda  
 - à Dakhla le : 28/10 / 2021  
 avant 16h00.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 4 du règlement de  
 la consultation.  
 N°8133 /PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Culture de la  
 Jeunesse et des Sports  
 Département de la Culture  
 Direction Régionale  
 Dakhla-Oued Eddahab  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT N° 06/DCD /2021  
 (Séance publique)  
 Le 02 /11 / 2021, à 11 h:00 il  
 sera procédé, Dans les bu-  
 reaux de la maison de la cul-  
 ture Elwahda Sis Hay

Elwahda - A Dakhla, à l'ou-  
 verture des plis relatifs à l'ap-  
 pel d'offres ouvert sur offres  
 de prix pour « L' ENTRE-  
 TIEN ET NETTOYAGE DU  
 SIEGE DE LA CONSERVA-  
 TION DES GRAVURES RU-  
 PESTRES ET DES SITES  
 ARCHEOLOGIQUES à BIR  
 GUENDOUC «.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 peut être retiré au service des  
 affaire administratif et finan-  
 cière, il peut également être  
 téléchargé à partir du portail  
 des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire  
 est trente cinq Mille Dirhams  
 (35.000,00 DHS).  
 L'estimation du coût des pre-  
 stations établie par le maître  
 d'ouvrage est fixée à la  
 somme de  
 DEUX CENT QUARANTE  
 TROIS MILLES QUATRE  
 CENT SOIXANTE ONZE  
 DIRHAMS ET 65 CTS  
 TOUTES TAXES COM-  
 PRISES (243471.65 DHS  
 TTC).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des dossiers  
 des concurrents doivent être  
 conformes aux dispositions  
 des articles 27, 29, 31 et 148 du  
 décret n° 2-12-349 du 8 Jou-  
 mada I (20 mars 2013) relatif

aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 1- Soit déposer contre récé-  
 pissé leurs plis au bureau  
 d'ordre du direction régionale  
 la culture de la région Dakha-  
 oued eddahab à l'adresse sus-  
 indiquée ;  
 • Soit les envoyer par cour-  
 rier recommandé avec accusé  
 de réception au direction de la  
 culture Dakhla sis Av Moha-  
 med Fadel Semlali - à Dakhla  
 • Soit les remettre au prési-  
 dent de la commission d'Ap-  
 pel d'Offres au début de la  
 séance et avant l'ouverture  
 des plis ;  
 • Soit transmettre leurs dos-  
 siers par voie électronique via  
 le portail marocain des mar-  
 chés publics conformé-  
 ment à l'arrêté du ministre de l'é-  
 conomie et des finances n°20-14  
 du 04/09/2014.  
 • Les échantillons exigés à  
 l'article 14 du règlement de  
 consultation doivent être dé-  
 posés à la maison de la cul-  
 ture elwahda sis hay elwahda  
 - à Dakhla le : 01/11 / 2021  
 avant 16h00.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 5 du règlement de  
 la consultation.  
 N°8134 /PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE KHÉNIFRA  
 COMMUNE DE KHÉNIFRA  
 SERVICE DES MARCHÉS  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane et fatouaki ; à l'ouverture des plis des appels d'offres indiqués dans le tableau suivant :

N° AO	Objets/lots	Estimations des couts des prestations ttc en dhs	Cautionnements provisoire en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
20/ EXP /2021/ DPMENG	achats de fournitures d'enseignement au profit des classes d'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	149 200,00 Cent quarante neuf mille deux cent dhs	1500,00 Mille cinq cent dhs	20/10/2021 à 09H30
21/ EXP /2021/ DPMENG	achats de fournitures d'enseignement au profit des établissements d'enseignement primaire et secondaire collégial relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	52 416,00 Cinquante deux mille quatre cent seize dhs	1000,00 Mille dhs	20/10/2021 à 10H30
22/ EXP /2021/ DPMENG	achats de fournitures d'enseignement au profit des établissements d'enseignement secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	84 496,80 Quatre vingt quatre mille quatre cent quatre vingt seize dhs et 80 cts	1000,00 Mille dhs	20/10/2021 à 11H30
23/ EXP /2021/ DPMENG	Achats de fournitures de bureau au profit des classes d'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	99 888,00 Quatre vingt dix neuf mille huit cent quatre vingt huit dhs	1500,00 Mille dhs	20/10/2021 à 12H30
24/ EXP /2021/ DPMENG	Achats de fournitures de bureau au profit des établissements d'enseignement primaire et secondaire collégial relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	27 840,00 Vingt sept mille huit cent quarante dhs	1000,00 Mille dhs	20/10/2021 à 14H30
25/ EXP /2021/ DPMENG	Achats de fournitures de bureau au profit des établissements d'enseignement secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	49 920,00 Quarante neuf mille neuf cent vingt dhs.	1000,00 Mille dhs	20/10/2021 à 15H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale Guelmim  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 -Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

NB :  
 • Le dépôt des échantillons aura lieu au plus tard le **dernier jour ouvrable avant la date d'ouverture des plis à 15h00** (heure limite de dépôt) au bureau des marchés.  
 N°8135 /PA

ROYAUME DU MAROC  
 AGENCE NATIONALE DES PORTS  
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
 DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 38/DRP/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 21/10/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar-El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION AUX PORTS DE LA REGION D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **60 000,00** SOIXANTE MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **4 849 200,00** TTC  
**QUATRE MILLION HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE DEUX CENT DIRHAMS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**  
 \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar- EL Jadida.  
 \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;  
 \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;  
 \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8136 /PA

ROYAUME DU MAROC  
 AGENCE NATIONALE DES PORTS  
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
 DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 39/DRP/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 21/10/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar-El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET TERRE-PLEINS AU PORT JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **70 000,00** SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **5 532 000,00** TTC  
**CINQ MILLION CINQ CENT TRENTE DEUX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**  
 \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar- EL Jadida.  
 \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;  
 \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;  
 \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **14/10/2021 à 11H00** A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10, 11 ET 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8137 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARI-TIME ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°7/2021/CRRAK  
- RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES,  
AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS-

Le jeudi 21 octobre 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres relatif aux prestations de nettoyage des bâtiments administratifs relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat, il peut également être télédéposé au portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Dirhams (5000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations est établie par le maître d'ouvrage et est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-onze dirhams et 15 centimes (286 291,15 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant

de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat ;  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
En application des dispositions :  
- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013)  
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 10 du règlement de consultation.

**N°8144/PA**  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARI-TIME ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°6/2021/CRRAK  
- RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS-

Le jeudi 21 Octobre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour achat de petit outillage et des consommables de laboratoire pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat, il peut également être télédéposé au portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Trois mille Dirhams (3 000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations est établie par le maître d'ouvrage et est fixée à la somme de : cent mille sept cent trente six dirhams quarante centimes (100 736,40 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat ;  
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
En application des dispositions :  
- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013)  
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349

tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

**N°8145/PA**  
IBERIATRADING  
Suivant acte sous seing privé en date du 4 août 2021 à Casablanca, il a été institué une Société SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :  
Denomination : IBERIATRADING  
Capital : 100.000 DH  
Associés : Mr EL MAKHTARI ABDELKADER  
Siège social : 304 Bd Brahim Roudani Res Achifa Etg 5 Apt 10 Casablanca  
Objet : Commerce de gros de produits alimentaires  
Durée : 99 ans  
Gérant : Mr EL MAKHTARI ABDELKADER  
La Société est immatriculée au RC de Casablanca sous le N° 513719.

**N°8146/PA**  
NSA INVEST - SARL  
AU capital de 300.000 DH  
Siège social : Rés Anfa Plaza B, 1 Bis Rue n°5 Lahajma Angle Rue Ahmed Chard - Casablanca RC : 239205

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée « NSA INVEST », en date du 1er juillet 2021 et après

constatation de l'impossibilité de la société de réaliser son objet, les associés prononcent, par anticipation, sa dissolution et nomment Mme Afifa Sefrioui liquidateur.  
Le siège de la liquidation est fixé à : Casablanca, Rés Anfa Plaza B, 1 Bis Rue n°5 Lahajma Angle Rue Ahmed Chard  
Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 23 septembre 2021 sous le n° 793815.

**N°8147/PA**  
DEVAGROMA  
Suivant acte sous seing privé en date du 24 mars 2021 à Casablanca, il a été institué une Société SARL présentant les caractéristiques suivantes :  
Denomination : DEVAGROMA  
Capital : 100.000 DH  
Associés : Mr Mohammed Anas Mouline et Mr Jaouad Malki  
Siège social : 265 Bd Zerktouni n° 92 Casablanca  
Objet : Exploitation agricole  
Durée : 99 ans  
Gérance : Mr Mohammed Anas Mouline et Mr Jaouad Malki  
La Société est immatriculée au RC de Casablanca sous le N° 515017.

**N°8148/PA**

**CONSTITUTION « MORGAN FOOD »**  
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 07/05/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- Dénomination : MORGAN FOOD.  
- Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE.  
- Objet : TRAVAU DE COOMERCIALISATION, DISTRIBUTION ET PRODUCTION DES PRODUITS COSMÉTIQUES.  
- Siège Social : Casablanca, n° 105, 3ème Etage, Appt :16, Angle mostafa maani et 11 janvier Casablanca  
- Capital Social : Cent Mille (100 000,00) dirhams, divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune, appartenant en totalité à Mr EL OUNESSE ABDELHADI.  
- Durée : 99 ans  
- Gérance : la société est gérée par Mr EL OUNESSE ABDELHADI pour une durée illimitée.  
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué le 25/05/2021 au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 779674.

**N°8149/PA**



**كلية العلوم والتقنيات بني ملال**  
FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE BENI MELLAL

إعلان  
عن إجراء مباراة لتوظيف أساتذة التعليم العالي مساعد، مفتوحة في وجه الموفلين المعتمدة

تنظم كلية العلوم والتقنيات بني ملال مباراة لتوظيف أساتذة التعليم العالي مساعد، دورة 20 أكتوبر 2021 في التخصص التالي:

التخصص	عدد المناصب
Génie Mécanique – Génie Industriel - Mécanique	01

المباراة في وجه الموفلين حاملي شهادة البكالوريا أو الدكتوراه أو أي شهادة أخرى معترف بها من قبل الجامعة.  
يتم الترشح لإجتياز هذه المباراة بحلول تاريخ 14 أكتوبر 2021، وجوبا على الوافدين الإلكترونيين <http://econcourse.usms.ac.ma> على الموقع الإلكتروني، لدى ملاحظة الموارد البشرية يجب على المترشحين المدعوين لإجتياز الاختبار الشفوي الالتزام بوضع ملف ورقي مطابق للملف الإلكتروني، لدى ملاحظة الموارد البشرية بالمؤسسة بضم الوثائق التالية:

- طلب خطي موجه للتقديم على المناصب و التفتيات بني ملال.
- ترخيص إداري لإجتياز المباراة.
- 01 نسخة من رسم الولاية حديثة العهد.
- 01 نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
- شهادة العمل حديثة العهد.
- تصريح بالترشح مرفق بصحة المعلومات الواردة في ملف الترشيح.
- 01 نسخة من الشواهد المحصل عليها.
- 01 نسخة من أطروحة البكالوريا.
- 01 نسخة من الملف الشخصي المصموم أعمال البحث التي قام بها المرشح بصفة شخصية أو بالتعاون والتنضمة على الفصول مغالات أو مؤلفات أو دراسات متفرقة الخ.
- 01 نسخة من السيرة الذاتية للترشح.
- 01 نسخة من إقرار المعادلة للمعلمة للتشهاد بالنسبة للشواهد الغير الوطنية.

تنتشر النتائج الأولية والنهائية عبر بوابة التشغيل العمومي وعن المواقع الإلكترونية للمؤسسة.

**N°8151/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 51/ANDH/2021**

Le 21/10/2021 à 11h du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'OBSERVATOIRE PROVINCIAL POUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT A LA VILLE DE MIDELT - PROVINCE DE MIDELT**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également télédéposé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 Dhs)**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **UN MILLION QUATRE VINGT SEIZE MILLE QUARANTE HUIT DHS ET 70 CTS (1 096 048,70 DHS)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.  
- Soit les déposer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**  
\* Pour les concurrents installés au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

**N°8150/PA**

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
**AVIS D'APPEL A LA CONURRENCE OUVERT N° 03/DDR-DRPS/2021**  
**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 26 Octobre 2021 à 11 :00**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale des Ports – Direction Régionale des Ports de Safi, Direction du Port de Safi Ville, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence pour l'octroi de quatre (04) autorisations pour :

**EXERCICE DE L'ACTIVITE DE GARDIENNAGE A BORD DES NAVIRES AUX PORTS DE SAFI**

Le dossier d'appel à la concurrence doit être retiré **gratuitement** par voie électronique en formulant une demande de retrait (**portant cachet de la société**) [anp-bo-safi@anp.org.ma](mailto:anp-bo-safi@anp.org.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 DH (DIX Mille dirhams).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 6 du Règlement de la Consultation.  
Les concurrents peuvent :  
✓ soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'ANP à l'adresse indiquée ci-dessus ;  
✓ soit les déposer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux de l'ANP précités.

**AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI  
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE,  
BP 39 SAFI**

✓ soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :  
Agence Nationale des Ports  
Direction Régionale des Ports de Safi Port de Safi ville  
Division Régulation des Activités et Opérateurs

Tel : +212 5 24 46 42 29 / +212 5 24 46 29 03  
Fax : +212 5 24 46 28 64

**N°8143/PA**

# Sport

Ligue des champions

## PSG-Manchester City *La nouvelle rivalité*

Propriétés d'un riche fonds souverain d'un Etat du Golfe, Manchester City et le Paris SG ont tout pour bâtir une rivalité appelée à durer, avant l'acte 6 de leur face-à-face, mardi en Ligue des champions.

Depuis qu'ils sont passés sous pavillon d'un Etat du Golfe, les deux clubs connaissent une inflation de titres inédite dans leur histoire.

Le PSG mène 27 trophées à 16, mais la différence est à relativiser au vu de l'écart de niveau entre les championnats anglais et français.

Juge de paix pour les départager, la Ligue des champions n'a adoubé aucun des deux clubs.

Le PSG a laissé passer sa chance en finale de l'édition 2020 (contre le Bayern, 1-0), et Manchester City, l'année suivante (face

à Chelsea, 1-0).

Avec le recrutement de la superstar Lionel Messi cet été, le PSG a pris une dimension supplémentaire, dans sa quête pour devenir le club de la nouvelle génération.

Sur Instagram, le club parisien, qui joue sur une image "lifestyle", comme en atteste son partenariat avec Jordan Brand, est suivi par plus de 50 millions d'abonnés, soit deux fois plus que City (26,8 millions).

Mais sur la question du chiffre d'affaires, l'équipe chérie des frères Gallagher n'est pas loin du tout.

Son contrat équipementier avec Puma, évalué autour de 76 M EUR par an par la presse britannique, se situe dans le top 5 européen... comme le PSG avec Nike.

Le cabinet Deloitte a évalué que les "Citizens" ont généré plus de revenus que les Parisiens lors de 2019/20 (549 M contre 540), mais un an plus tôt, c'est le PSG qui était devant (635 M EUR contre 610).

Les deux clubs se battent pour la 5e place, derrière le FC Barcelone, le Real Madrid, Manchester United et le Bayern Munich... qu'ils ambitionnent de dépasser un jour.

Dans la course à l'armement pour bâtir un effectif capable de remporter la C1, les Emiriens à la tête de Manchester City ont été les plus dépensiers.

Selon un rapport de la Fifa publié en septembre, qui résume la décennie 2010-2020 vue du marché des transferts sans mentionner de montants précis, le club anglais est



celui qui a le plus acheté en Europe.

Le PSG arrive quatrième. En termes de volume, les Mancuniens (130 joueurs recrutés, dont 59% payants) dépassent encore les Parisiens (59, mais 75% payants).

Ces chiffres mettent en lumière deux politiques de recrutement différentes. D'un côté, City n'hésite pas à beaucoup acheter pour, ensuite, envoyer ces joueurs s'aguerrir ailleurs, en prêt.

Les "Sky Blues" sont ceux qui ont le plus prêté en Europe sur la décennie, avec 232 joueurs.

De l'autre, le PSG, moins enclin au "trading", préfère frapper fort avec des transferts faramineux, comme ceux de Neymar (222 M EUR) et Kylian Mbappé (180 M

EUR) en 2017.

Il a fallu attendre cet été pour que Manchester City dépasse pour la première fois la barre des 100 M EUR d'indemnités, pour Jack Grealish (117 M EUR).

Même si leur philosophie diffère, les deux clubs ont connu les mêmes soucis avec le fair-play financier de l'UEFA.

Cinq matches, aucun succès parisien: Manchester City est devenu la bête noire des Parisiens.

Leur première confrontation remonte à décembre 2008, lors de la phase de groupes de la Coupe UEFA (ex-Ligue Europa), quasiment la "préhistoire" pour deux formations transformées lors de la dernière décennie.

En Angleterre, City et le PSG de Sammy Traoré ont fait match nul (0-0).

Les deux rivaux se sont retrouvés en 2016 pour un quart de finale de C1 qui a laissé un goût amer au PSG.

Après le nul au Parc (2-2) à l'aller, De Bruyne a qualifié son équipe (1-0) lors d'un match retour marqué par le pari tactique perdant de Laurent Blanc, démis de ses fonctions quelques semaines après.

Ce printemps, revanche est prise en demi-finale. Mais le PSG, par deux fois, s'incline: 2-1 à domicile, puis 2-0 à l'extérieur, une élimination qui a mis en lumière les défaillances collectives du PSG face au système huilé de Pep Guardiola.

### Programme

Ci-dessous le programme des matches prévus ce soir, comptant pour la seconde journée de la phase de poules de la Ligue des champions

**Mardi à 17h45**

Ajax-Besiktas  
Shakhtar Donetsk-Inter Milan

**Dimanche à 20h00**

AC Milan-Atletico Madrid  
Dortmund-Sporting  
FC Porto-Liverpool  
Paris SG-Manchester City  
RB Leipzig-Club Brugge KV  
Real Madrid-Sheriff Tiraspol

## Koeman et le Barça se rassurent contre Levante

Ronald Koeman peut souffler : au bord de la crise de week-end, le FC Barcelone s'est rassuré dimanche en surclassant Levante 3-0 au Camp Nou pour la 7e journée de Liga, et remonte provisoirement à la 5e place d'un classement dominé par le Real Madrid.

Les Catalans peuvent remercier leurs recrues : le Barça a ouvert le score dès la 7e minute grâce à un pénalty provoqué et transformé par Memphis Depay (7e), puis a doublé la mise à la 14e grâce à un but de Luuk de Jong, qui a ouvert son compteur sous le maillot blaugrana.

Et c'est le revenant Ansu Fati, de retour sur le terrain 322 jours et 4 opérations après sa fracture

du ménisque du genou gauche contractée le 7 novembre 2020 face au Betis Séville, qui a marqué le but du 3-0 à la 90e+1, vêtu du N.10 hérité de Lionel Messi.

Annoncé proche de la sortie par les médias catalans, l'entraîneur du Barça Ronald Koeman, en tribunes dimanche après avoir été exclu en fin de match à Cadix jeudi (0-0) et suppléé par son adjoint Alfred Schreuder, a réussi à retourner la situation à trois jours d'un match déjà crucial en Ligue des champions, à Lisbonne face au Benfica, mercredi (21h00).

Pour la première fois depuis l'arrivée du Néerlandais il y a un an, les Blaugranas ont réussi à marquer deux buts dans les 15 premières minutes d'une rencontre.

Et les choix forts de l'ex-sélectionneur Oranje ont payé : Koeman a décidé de titulariser Nico et Gavi autour du capitaine Sergio Busquets au milieu de terrain, et les deux espoirs (respectivement 19 et 17 ans, 1re et 2e titularisations) ont été à la hauteur, multipliant les passes verticales vers leurs attaquants.

Et d'autres joueurs ont aussi refait surface à l'instar de Busquets lui-même, et de Sergino Dest, excellent dans son couloir gauche.

Face à un adversaire inexistant, les Catalans ont renoué avec leur jeu. Le Barça a gagné les 15 matches qu'il a disputés dans son stade en Liga contre Levante, en marquant plus de trois buts par

match en moyenne.

Et le public du Camp Nou a retrouvé le sourire lors de l'entrée sur le terrain du prodige Ansu Fati. Victime d'une fracture du ménisque du genou gauche face au Betis Séville le 7 novembre 2020, le jeune diamant blaugrana (18 ans) a mis près d'un an à se soigner, est entré en jeu à la 81e minute tout sourire, à la place de Luuk de Jong et a été décisif dès son entrée en jeu.

"Quand Ansu Fati est revenu sur le terrain, ça a été un moment de joie pour tout le monde. Vous avez dû voir les réactions dans le stade. Il a créé un but à partir de rien. Si les jeunes sont bons, il ne faut pas regarder l'âge. Si tu es jeune et que tu es bon, tu vas

jouer. C'est la force du Barça, et il faut utiliser cette force pour grandir", a assuré l'entraîneur-adjoint Schreuder en conférence de presse d'après-match.

Fati a célébré son but avec un poing rageur pendant qu'il était porté en héros par ses coéquipiers, avant d'aller directement remercier le médecin du Barça sur le banc.

Un match plein et salutaire pour le Barça, avant un mois décisif : après le périlleux déplacement à Lisbonne mercredi, les hommes de Koeman affronteront l'Atletico Madrid et le Valence CF en championnat, le Dynamo Kiev en C1, puis disputeront le premier clasico de Liga chez eux face au Real Madrid, le 24 octobre.



## Mondial de futsal

### L'EN éliminée sans démériter

La sélection marocaine de futsal a été éliminée en quart de finale du Mondial qui se tient en Lituanie, après sa défaite face au Brésil par 1 but à 0, dimanche à Vilnius Arena.

L'unique réalisation de la rencontre a été signée Ricardo sur coup franc (11<sup>e</sup>).

Lors de ce quart de finale électrique, les Lions de l'Atlas de futsal ont tenu tête aux quintuples champions du monde (1989, 1992, 1996, 2008 et 2012), qui ont trouvé d'énormes difficultés à plier le match en leur faveur, grâce notamment à l'excellent gardien marocain Reda Khiyari, qui a été un mur presque infranchissable face aux tirs brésiliens.

En seconde période, les joueurs marocains ont multiplié les assauts afin de recoller au score, mais ont buté sur une défense brésilienne bien en place.

L'équipe nationale, qui signe sa troisième participation au

rendez-vous mondial, après les éditions de Thaïlande-2012 et Colombie-2016, a atteint pour la première fois de son histoire ce stade de la compétition. Lors de ses deux précédentes participations, elle avait concédé six défaites.

En Lituanie, les hommes de Hicham Dguig ont montré un tout autre visage et sont sortis la tête haute. Ils ont, ainsi, pu rivaliser avec les grandes nations de la discipline, à l'image du Portugal (3-3), de la Thaïlande (1-1) et des Îles Salomon (6-0) lors de la phase de groupes, et du Venezuela (3-2) en huitièmes de finale.

Le Brésil, qui a sorti le Japon (4-2) au précédent tour, a participé à toutes les éditions de la Coupe du monde de futsal, à côté de l'Argentine et de l'Espagne.

Les autres quarts de finale devaient opposer la Russie à l'Argentine, l'Espagne au Portugal et l'Iran au Kazakhstan.

## Botola Pro 1

# Un fauteuil pour 3 leaders

Des affiches prometteuses pour le compte de la 4<sup>ème</sup> manche

Après avoir été un quatuor à mener le bal de la Botola Pro D1, cet honneur échoit désormais à un trio de clubs. En clôture de la 3<sup>ème</sup> manche du championnat, le WAC est parvenu à ne pas se faire distancer par le Raja et le DHJ suite à sa victoire en déplacement sur le petit score de 1 à 0 aux dépens du HUSA.

Pour ce match disputé, dimanche au Grand stade d'Agadir, les Rouges,

qui restent sur deux victoires de rangs, ont scellé les débats de cette partie, comme précité, en leur faveur grâce à un but de Reda Jaadi à la 21<sup>ème</sup> minute.

Une victoire étriquée et le score aurait pu être autre si l'arbitre Berkija n'avait pas fermé l'œil sur penalty après une faute de main flagrante à l'intérieur de la surface de réparation de Yahya Jabrane.

Hormis cette erreur d'arbitrage, cette opposition a tenu toutes ses promesses avec un Wydad beaucoup plus entreprenant que son adversaire du jour qui n'arrive toujours pas à trouver le bon rythme, concédant jusqu'ici deux défaites contre une seule victoire enregistrée lors de la première journée face au RCOZ.

Avec 9 unités au compteur, ce qui est fait pour conforter le groupe wydadi, avec à sa tête le coach Walid Regragui, le WAC a pu rejoindre à la pole position le Raja et le DHJ. Les Verts sont en droit de se targuer leur

parfaite opération en stoppant, vendredi, l'élan victorieux du promu, la Jeunesse Sportive Salmi. Le Raja avait scellé le sort de cette rencontre sur le score de 3 à 0, au moment où le Difaâ, qui avait beaucoup souffert la saison écoulée, a ajouté, samedi, à son tableau de chasse le SCCM, défait au stade El Bachir à Mohammédia, par 2 à 1.

A signaler que le deuxième match disputé dimanche ayant opposé l'ASFAR à la RSB s'était soldé sur un score de parité : 1-1. Les Militaires, qui s'étaient ressaisis à Oujda après leur entame catastrophique devant la JSS, n'ont pas tardé à trouver le chemin des filets, scorant dès la cinquième minute par l'entremise de Mohamed El Khaloui.

Alors que ce choc s'acheminait vers un match nul, les Berkanis ont pu remettre les pendules à l'heure aux extra-times (90+5), signant par là même leur troisième match nul depuis le début de l'exercice.

Pour ce qui est des autres rencontres disputées pour le compte de cette journée, il y a lieu de citer en premier les sursauts de l'OCK et du CAYB, vainqueurs dans leurs bases respectivement de l'IRT par 1 à 0 et du RCOZ par 2 à 1. Quant aux confrontations entre le MAS et le FUS, ainsi l'OCK au MCO, elles étaient sanctionnées par le même résultat, un partout.

Par ailleurs, les péripéties de la quatrième journée de la Botola devaient être ouvertes lundi par le choc entre les deux promus, la JSS et l'OCK. Mardi, trois matches sont au programme, à savoir IRT-Raja (17h00), MCO-MAS (19h15) et RCOZ-SCCM (21h30). La page de ce quatrième acte sera tournée mercredi avec les rencontres opposant le FUS à l'OCK (17h00), DHJ à l'ASFAR (19h15), au moment RSB-HUSA et WAC-CAYB se dérouleront simultanément à partir de 21h30.

Mohamed Bouarab



## Championnat D2

Voici les résultats complets de la 3<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D2 de football:

JSM-UTS : 1-1  
CAK-USO : 0-0  
SM-TAS : 0-1  
RCAZ-CJBG : 0-1  
OD-MAT : 0-0  
KACM-RBM : 1-1  
RAC-WAF : 1-1  
ASS-IZK : 2-1

### Classement

1-ASS : 9pts  
2-CJBG : 6 pts  
SM : 6 pts  
4-RAC : 5 pts  
JSM : 5 pts  
RBM : 5 pts  
7-CAK : 4 pts  
WAF : 4 pts  
UTS : 4 pts  
TAS : 4 pts  
11-RCAZ : 3 pts  
IZK : 3 pts  
13-USO : 12 pts  
OD : 2 pts  
15-MAT : 1 pt  
KACM : 1 pt



## Programme

### 4<sup>ème</sup> journée

#### Mardi

17h00 : IRT-Raja  
19h15 : MCO-MAS  
21h30 : RCOZ-SCCM

#### Mercredi

17h00 : FUS-OCK  
19h15 : DHJ-ASFAR  
21h30 : RSB-HUSA  
21h30 : WAC-CAYB

## 3<sup>ème</sup> édition du Beach Trail écologique de Sidi Rahal

# Une compétition alliant protection de l'environnement et action sociale et solidaire

La troisième édition du Beach Trail écologique de Sidi Rahal s'est tenue dimanche à l'initiative de l'Association Trail Maroc, avec trois parcours au menu (9 km, 19 km et 29 km).

L'organisation de cette compétition marque la reprise des trails écologiques dans le Royaume, après l'arrêt dicté par la pandémie de la Covid-19.

"Le Trail écologique de Sidi Rahal est une manifestation sportive qui combine protection de l'environnement et volet social et solidaire", a assuré le président de l'Association

Trail Maroc, Anis Ghandour.

Cette compétition tente de joindre l'utile à l'agréable en offrant aux participants l'occasion de pratiquer le sport, admirer les plus beaux paysages et mener des actions de nettoyage de la plage et des parcours des courses, aux côtés des jeunes de la région, qui sont appelés à devenir les défenseurs de cet espace océanique, a-t-il déclaré à la MAP.

Cet événement sportif vise également à promouvoir la pratique du sport en milieu naturel, tout en respectant l'environnement, la biodiversité et l'écosystème, a-t-il poursuivi,

relevant que l'Association Trail Maroc continuera d'organiser ce genre de courses qui se caractérisent par leur approche écologique, sociale et solidaire.

De son côté, Youssef El Baz, vainqueur de la course des 29 km, a fait savoir qu'il participe pour la 3<sup>ème</sup> fois à cette compétition, notant que sa victoire est le fruit d'entraînements intenses menés à Sidi Rahal et à Ifrane.

Pour sa part, Malak Chokr, une enfant en situation de handicap, s'est dite très heureuse de prendre part à ce trail, affirmant qu'elle participera,

sans aucun doute, aux prochaines éditions afin d'admirer les plus beaux paysages naturels.

La course des 9 km (hommes) a été enlevée par Chakir Yassine, devant Noureddine Moutfi et Aziz Rdimi.

Chez les dames, le titre a été glané par Ilham Batal, alors que Majda Anouer et Hanane Ousalah ont occupé les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> positions.

Mohamed Bouannane s'est adonné, quant à lui, la course des 19 km, suivi par Mouad Idabdallah et Abdellatif El Fakhar, alors que Latifa

Bensalih s'est imposée chez les dames, devant Asmae Benzine.

Dans la course des 29 km, la victoire est allée à Youssef El Baz, qui a devancé El Houssain Ait Lhaj et Said Areqti, tandis que Diane Schmitt a décroché le titre chez les dames.

A noter que cette édition a été organisée dans le respect total des consignes sanitaires imposées par la Covid-19, avec l'obligation pour l'ensemble des participants d'être vaccinés contre le coronavirus, en plus de la réduction du nombre des participants.

- Eh bien ! Saint-Thomas, qui ne croit que ce qu'il voit ?

- J'ai vu. Tu as raison. Descartes n'a jamais existé. Je perds pied, Pétrus.

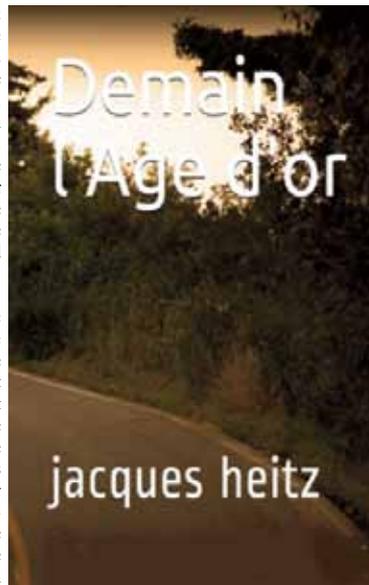
- Disons que tu t'ouvres à d'autres dimensions. Celui qui semble le brahmane le plus important s'est approché de la chèvre. Il récite des mantras, appuyé sur un énorme sabre. Et soudain, avant que j'ai eu le temps de me rendre compte de ce qui se passe, la chèvre se trouve égorgée et le sang coule à flots dans un récipient placé sous le cou de la bête parcourue des ultimes soubresauts de l'agonie. J'ai poussé un cri et, je ne m'en apercevrai que plus tard, enfoncé mes ongles dans mes paumes.

- Allons-nous en, dis-je à Pétrus. C'est plus que je ne peux en supporter.

- Rassure-toi, la chèvre n'a pas eu le temps de souffrir. Pour les hindouistes, c'est un sacrifice nécessaire. Survivance des rituels védiques. Je te vois tout pâle. On va rentrer en taxi. La cérémonie est terminée de toute façon. Dans la voiture, une boule dans la gorge, incapable de parler, je suis agité de frissons et de tremblements malgré la chaleur. Image sans cesse de la chèvre décapitée. Pétrus qui, une fois de plus lit dans mes pensées, me conseille d'avoir recours «aux antidotes aux poisons mentaux».

- Pense à Bruges. La si rafraîchissante Mer du Nord. Les bourrasques

de vent glacé. Les canaux gelés. La maison familiale de Roya à l'abri de ses hauts murs. Pas d'autre bruit que le pépiement des oiseaux. Ou il n'y a personne ou tout le monde fait la sieste. Je prends longuement une douche et m'endors nu sur le lit. Ce n'est pas encore l'heure des moustiques et je sombre dans un profond sommeil sans rêve. Au réveil, je descends sur la terrasse. La maison semble toujours déserte. Je me promène lentement dans le jardin. Je me sens tendre et vulnérable comme un petit enfant qui se rend compte qu'il a tout à apprendre. Je retrouve sur les hibiscus les papillons bleus du premier soir. Odile en saurait peut-être le nom, c'est une bonne entomologiste, elle dit qu'on ne peut être un spécialiste des oiseaux sans connaître les plantes, les arbres, les insectes. Le monde entier ? Moi je ne sais plus rien, Odile, seulement que j'aurais envie d'être avec toi. Il faut que je me fortifie, je dois m'adapter à ce monde étrange, différent, où Pétrus semble si à l'aise. Demain je me baladerai seul dans la ville. Je dois apprendre à me débrouiller sans lui.



J'entends des voix de femmes et d'enfants. La maison revit, le soir tombe. Je regagne la terrasse où Roya lit en riant à Pétrus la feuille qu'a écrite le médecin ayur- védique à mon intention.

- Qu'y a-t-il de si drôle ?

- Mon pauvre Olivier, dit Roya en riant de plus belle. Quand on te connaît... C'est une sacrée pénitence

qu'il t'inflige.

- A savoir ?

- Le matin, tu as droit à des fruits. Seulement des fruits. Le midi, ce que tu veux. - Alors tout va bien ?

- Attends, je n'ai pas fini de traduire. Ce que tu veux mais pas de viande, pas d'alcool, pas de pâtisseries. Et il a ajouté : le vin aussi c'est de l'alcool. Comme s'il te connaissait depuis toujours, cet homme-là.

- Et le soir ?

- Et le soir, rien. Ah si ! tu as droit à un jus de fruits. Et de l'eau tant que tu veux.

- Amusant. Je vais y réfléchir.

- Ce qui veut dire que tu n'en feras rien. Le Maître ajoute : l'homme qui veut rester en bonne santé ne doit pas manger plus de deux fois par jour. Veux-tu rester en bonne santé, Olivier ?

- Ma chère Roya, je suis en bonne santé. Sans suivre aucune des indications du Maître.

- A quoi ? Et ta peau ?

- Ma peau a besoin des Tropiques ou de l'Equateur, c'est tout. Comme tous ces écrivains anglais, Stevenson, Lawrence, qui avaient la tuberculose et que les médecins envoyaient vivre en Océanie.

Le lendemain je suis parti seul.

J'ai erré dans Madras sans carte, sans guide, sans repère. J'ai mangé - prudemment : la turista- ! près de la gare d'Egmore. J'ai été abordé cent fois par des mendiants à qui je n'ai rien donné, j'ai marché jusqu'à épuisement dans des quartiers riches, des quartiers pauvres et partout le bruit et la pollution. Je suis revenu en bus (en me trompant deux fois d'itinéraire). L'expression «transport en commun» prend ici tout son sens. Le vieux bus brinquebalant a des ouvertures mais pas de vitres. Il est donc aéré en permanence d'un air hautement pollué. On s'y entasse à la limite de la compression. La foule des passagers déborde sur les marchepieds, s'accroche comme elle peut. Entre les voyageurs un receveur virtuose navigue, louvoie, récolte le prix - pour moi dérisoire - du transport. L'étonnant est que personne ne triche. Tout le monde paie son dû. Comme tous les véhicules ici, le bus accélère à fond, se rue sur les feux rouges, freine brutalement, projetant les passagers les uns sur les autres. J'en descends tout étourdi, contusionné et parcourus à pied les trois rues qui me ramènent au bercail. Il me semble avoir fait quelques progrès dans ma compréhension de l'Inde, de Madras et de ma propre personne.

La suite va me prouver qu'il n'en est rien.

(A suivre)

## Recettes

### Poulet Roti au Four à la Marocaine (Djaj Daghmira)

#### Ingrédients :

2 poulets de 1,5 kg chacun plus ou moins  
1/2 citron confit avec la pulpe haché  
2 verres d'eau (350 ml)  
1/2 verre huile d'olive (80 ml)  
La pointe d'une cuillère à café de cannelle  
1/2 cuillère à café de poivre  
2 cuillères à soupe de coriandre hachée finement  
2 gros oignons hachés  
1/3 de cuillère à café de sel  
2 cuillères à café de curcuma  
1 cuillère à café de gingembre poudre  
4 gousses d'ail  
1 cuillère à café de pistils de safran  
1 cuillère à café de colorant alimentaire (faux safran) (facultatif)  
Les abats des deux poulets  
Épices facultatives:  
la pointe d'une cuillère d'épices à poulet. Ces épices se composent de poivre de Jamaïque (nwiwira), de cardamome (qaqlla) et de macis (bssibissa)  
1/2 cuillère à café de beurre rance (men) donne un très bon goût mais c'est facultatif

#### L'accompagnement

150 g d'amandes émondées et grillées au four ou olives vertes sans noyaux ou mauves  
1/2 citron confit sans la pulpe

#### Préparation :

1/ Comment émonder les amandes  
1. Couvrir les amandes d'eau dans une casserole et faire bouillir 2 min plus ou moins. Prenez une amande et regardez si en la frottant avec les doigts vous

peuvent retirer la peau facilement.

2. Les rincer à l'eau froide et les émonder. Les laisser sécher quelques minutes et Faire-les dorer dans le four préchauffé à 160° pendant une quinzaine de min. Vous pouvez également les dorer dans un bain-d'huile à feu doux.

2/ Commencer par nettoyer le poulet

1. Bien nettoyer le poulet, l'évider et le frotter entièrement d'un demi citron. Laisser les poulets dans de l'eau avec une cuillère à soupe de vinaigre ou de jus de citron et une cuillère à soupe de sel pendant une vingtaine de minutes. Vous pouvez les nettoyer la veille et les conserver au réfrigérateur.

2. Couper les cous en petits morceaux avec les abats.

3. Les rincer et les égoutter.

3/ Préparer la marinade de poulet "la chermoula" pour imprégner les poulets.

1. Tremper les pistils de safran dans 2 cuillères à soupe d'eau.

2. Dans un plat mettre l'huile, le demi citron confit haché, les épices, le beurre rance, les gousses d'ail et la coriandre hachées. Versez dessus les pistils de safran trempés auparavant dans l'eau. Bien mélanger.

3. Enrober les poulets de cette marinade "chermoula" de tous les cotés ainsi que sous la peau des blancs (ventre) et à l'intérieur.

4. Croiser les pilons de chaque poulet et les attacher pour les maintenir lors de la cuisson.

### Au Brésil, le cannabis médical en version artisanale

Les pieds de marijuana poussent sur les hauteurs d'une ferme en plein soleil, dans une zone montagneuse près de Rio: rien à voir avec le trafic de stupéfiants, ils appartiennent à une ONG pionnière au Brésil dans la production de cannabis médical.

Pour accéder à la ferme depuis Rio de Janeiro, il faut faire deux heures de route, puis parcourir un sinueux chemin de terre.

À l'entrée, aucun signe extérieur ne suggère qu'on y cultive 2.000 pieds de cannabis pour soulager des patients atteints d'autisme sévère, de sclérose en plaques ou d'épilepsie.

Et pour cause: ce genre de plantation n'est pas autorisé par la loi brésilienne, et l'association bénéficie d'une dérogation spéciale sur décision judiciaire.

"Si l'on suit la législation à la lettre, rien ne nous autorise à faire ça", admet pour l'AFP Margarete Brito, fondatrice de l'Apepi, association qui produit des huiles thérapeutiques artisanales.

La plantation de marijuana demeure illégale au Brésil, mais Mme Brito et son mari, Marcos Langenbach, ont obtenu en 2016 une autorisation judiciaire inédite pour cultiver cette plante afin de soulager les crises d'épilepsie de leur fille Sofia, âgée de 12 ans aujourd'hui.

"En 2013, nous avons vu sur Facebook l'histoire d'une petite fille épileptique qui prenait des médicaments et qui avait l'air d'aller bien. Et même si c'était illégal, j'ai ramené" de l'huile de cannabis au Brésil, admet-elle.

"Au début, ça n'a pas fait une

grande différence, parce que c'était de l'huile industrielle. Mais après nous avons découvert qu'une huile artisanale, faite avec toute la plante, fonctionnait mieux. Nous avons donc appris à planter du cannabis", raconte cette avocate de formation.

Sur le terrain protégé par des barbelés et des clôtures électriques, un ingénieur agronome se fraie un chemin entre les pieds poussant dans de grands pots noirs, le long des écriteaux sur lesquels on peut lire le nom de chaque variété: Purple Wreck, Schanti, Doctor, Harle Tsu, Solar, CBG.

De quoi produire des huiles thérapeutiques qui correspondent aux besoins de chaque patient, avec des taux plus ou moins élevés de substances comme le CBD (cannabidiol), non psychotrope et aux vertus relaxantes.

À l'aide d'un microscope de poche, il examine chaque pied pour évaluer le moment idéal pour la cueillette.

En avril, des policiers armés ont fait irruption dans la ferme, avec des chiens renifleurs, après avoir reçu une dénonciation d'une personne venue travailler dans la rénovation du laboratoire.

"Beaucoup de gens ont des préjugés. On explique bien comment fonctionne notre projet à tout le monde, mais cette personne a cru que nous étions des narcotrafiants et nous a dénoncés", raconte Manoel Caetano, gérant de la ferme.

Au final, quand les policiers ont compris qu'il s'agissait d'une planta-

tion de cannabis à usage médical, ils ont mis fin à la perquisition.

"Ils se sont même excusés, parce qu'ils savent qu'on a une vraie légitimité sociale. C'est cela qui nous protège", dit Margarete Brito, dont l'association a tissé des partenariats avec des institutions scientifiques de renom, comme la fondation Fiocruz ou l'Université de Campinas.

Durant la pandémie, l'Apepi a multiplié par cinq son nombre d'adhérents, passant de 300 à 1.500 membres en moins de deux ans.

Parmi eux, Gabriel Guerra, 19 ans, atteint d'une forme sévère d'autisme et de paralysie cérébrale. Quand il avait huit ans, il lui arrivait de faire 60 crises convulsives par jour.

"Mais quand il a commencé à prendre de l'huile artisanale, quelques gouttes trois fois par jour, ces crises ont cessé. Il est plus autonome à présent", explique son père, Ricardo Guerra.

Grâce à l'association, les produits sont beaucoup plus accessibles: 150 reais (environ 25 euros) le flacon de 30 ml, tandis que les produits importés sont vendus de 600 à 3.000 reais (97 à 480 euros).

L'Apepi est en attente d'une nouvelle décision judiciaire qui pourrait lui permettre d'augmenter sa production à 10.000 pieds dès l'an prochain.

Mais l'association ne se fait pas trop d'illusions sur une légalisation prochaine du cannabis médical: le président Jair Bolsonaro a déjà indiqué qu'il opposerait son veto à un projet de loi en cours d'analyse au Parlement.